

la Lettre de VILLERS



LES HÔTELS VILLERSOIS

Le «Domaine de Villers»



Mairie de Villers sur Mer

AVRIL 2005 - N°91



Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.mairie-villers-sur-mer.fr
e-mail : villers14.mairie@wanadoo.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vauclin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts
Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin - En saison : lundi, mardi, jeudi et vendredi en début d'après-midi

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation
Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

à votre SERVICE

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1989, doivent se faire recenser entre le mois d'avril et juin 2005 en mairie.

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?

Vous avez des difficultés physiques ?

Vous êtes seul(e) au foyer ?

Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?

Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante :

villers14.tourisme@wanadoo.fr

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

La résidence d'accueil communautaire des sans domicile fixe «Le Trait d'Union» sera ouverte jusqu'au 30 avril prochain.

Horaires d'accueil : tous les soirs, à partir de 18h.

Adresse : 11, impasse Toutain à Trouville-sur-Mer
N° de téléphone du local : 02.31.81.51.42 (gardien, à partir de 18h)

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

● Ramassage des déchets verts

(herbes, branchages...) :
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron
- avenue Jean Moulin
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions
- place Loutrel
- angle chemin au Loup / chemin de l'Église au Parc.

● Enlèvement des ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue trois fois par semaine :

● lundi : ville, sauf rues ci-après.

● mardi : rues des Bosquets, des Tamaris, du Lieutenant Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, impasse de l'Ancien Lavoie, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.

● mercredi : ville et campagne (chemin de Saint-Vaast, chemin du Bois, CD 267 route de Touques, route du Château).

● vendredi : ville

Il deviendra quotidien à compter du 4 juin jusqu'au 2 octobre inclus.

Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord

Depuis le 1er juillet 2004, le numéro d'appel unique 1616 permet aux usagers, lorsqu'ils sont témoins d'un événement maritime ou inquiets au sujet d'un proche qui se trouve en mer, de contacter à partir d'un téléphone portable le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS), pour donner l'alerte.

Le 1616 constitue ainsi le meilleur moyen d'alerte complémentaire qui ne doit pas se substituer à la VHF pour les navigateurs qui se trouvent en mer. En effet, la veille permanente sur le canal radio VHF 16 facilite la localisation des navires en détresse et permet aux sauveteurs de communiquer avec les personnes qui réclament une assistance.

Secours en mer

appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS

du littoral 1616

numéro d'appel unique pour les mobiles.*

en mer VHF canal 16

Pour communiquer avec les sauveteurs.

* utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

la Lettre de VILLERS

avril 2005

p. 2 À votre service

Vie communale

- p. 4 Budget 2005
- p. 6 Conseil municipal du 21 janvier 2005
- p. 5 Conseil municipal du 25 mars 2005
- p. 14 Hôtels villersois
- p. 17 Le repas des anciens
- p. 20 Les ânes du Marais
- p. 20 Le Prix de Villers à Clairefontaine
- p. 21 Concours d'agility
- p. 22 Raid des Vaches Noires
- p. 24 Pierre Clipet
- p. 26 Fabien Gabel
- p. 27 Sylvie Heurtement
- p. 30 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 32 Fête des Crêpes
- p. 33 Fête de la Tulipe
- p. 34 Auto Rétro
- p. 34 Jean-Jacques Dumont
- p. 36 Fête du Printemps

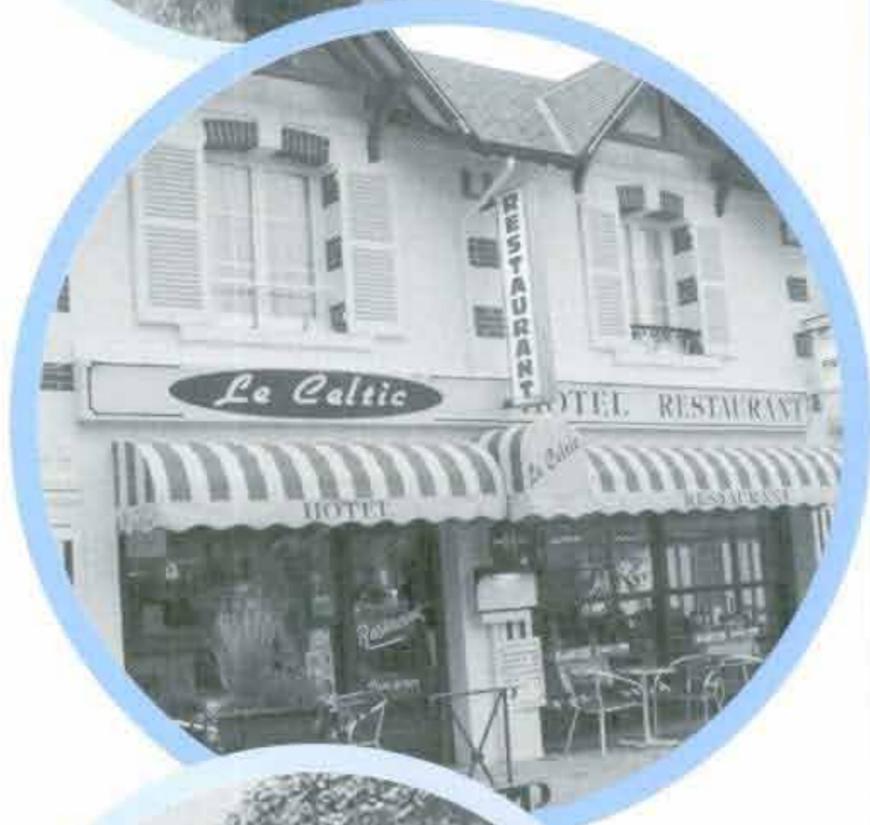
Villers autrefois

- p. 8 La création et l'évolution de Villers
- p. 12 La rue de la Gare

Vie associative

- p. 28 Villers Accueil
- p. 29 Villers Animation
- p. 29 Association Paléontologique

p. 35 État Civil



La Lettre de VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.40€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

Budget primitif 2005

Dans un contexte économique difficile, les orientations budgétaires 2005 se caractérisent par la stabilité des taxes communales au niveau 2004, qui étaient encore les mêmes que celles de 2002 et 2003.

Le budget primitif, avec ce maintien de la fiscalité permet, néanmoins, de participer activement au développement de notre station par des opérations structurantes :

- Réalisation avec le concours de l'OPAC d'un lotissement
- Construction de l'espace culturel et touristique
- Poursuite de l'effort entrepris pour le maintien de notre fonds de commerce à tous, la plage
- Effort constant du maintien de la voirie communale en bon état par des opérations spécifiques.

Investissement 2005

- Réalisation d'un lotissement, route de Beaumont, avec l'OPAC, comprenant 33 logements locatifs, 13 lots de terrain à bâtir et un bâtiment de 20 appartements pour loger le personnel saisonnier de la station. La provision financière pour 2005 s'élève à 851 000 €, somme à laquelle il faut ajouter 520 000 € pour l'achat des terrains.
- Construction d'un espace culturel et touristique avec une participation de 636 656 € sur l'espace libéré par la démolition de l'ancienne école Jeanne d'Arc. Les premiers travaux sont programmés pour la fin de l'année sous réserve des résultats de l'appel d'offres et des prix qui en résulteront.
- Acquisition de matériel pour la plage : tracteur à 4 roues motrices apte à tirer des engins dans un contexte difficile ; nettoyeuse de plage ; quad pour CRS ; zodiac de secours ; défibrillateur ; chaise de surveillance. Ces derniers équipements sont destinés à la vigie Rosière qui renforcera la surveillance des baigneurs pour leur sécurité.
- Entretien de la voirie communale. Les principales réalisations de voirie concernent les rues du Commerce et des Ravenelles ainsi que les réfections des allées de l'ancien cimetière. Par ailleurs, divers travaux de finition, rues Sandret et Koechlin, chemin de Saint-Vaast, bas de la rue de Verdun et Marais sont aussi au programme.
- D'autre part, comme chaque année, divers travaux se juxtaposent :
 - Réalisation de la vigie Rosière
 - Acquisition de jeux pour les PSR
 - Changement des stores des boutiques de la digue
 - Remplacement des chaudières de la poste et de la gendarmerie
 - Achat d'une horloge de plage

Taux des taxes locales

Taxe	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
d'habitation	5,26	5,26	5,26	5,26	5,42	5,42	5,42	5,42
foncière sur propriété bâtie	9,27	9,27	9,27	9,27	9,55	9,55	9,55	9,55
foncière sur propriété non bâtie	16,77	16,77	16,77	16,77	17,27	17,27	17,27	17,27
professionnelle	8,18	8,18	8,18	8,18	8,43	8,43	8,43	8,43

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2005

Charges à caractère général <i>Soit : achat divers, énergie, fournitures, travaux avec entreprises, fêtes et cérémonies, frais de PTT et téléphone, impôts et taxes payés par la commune</i>	1 657 358 €
Charges de personnel et frais	2 362 342 €
Autres charges de gestion, dont les subventions pour les associations	767 267 €
Charges financières	260 000 €
Charges exceptionnelles	5 500 €
Virement à la section Investissement	2 157 037 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 209 504 €

Recettes de fonctionnement 2005

Produits des services, du domaine et vente	107 200 €
Impôts et taxes, dont contributions directes payées par les Villersois à la commune : 2 107 971 €	3 905 471 €
Dotations et subventions	1 357 034 €
Autres produits de gestion courante	172 000 €
Atténuation de charges	15 000 €
Produits exceptionnels	25 652 €
Indemnités de sinistre	1 000 €
Résultat reporté 2004	1 626 147 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 209 504 €

Subventions 2005

ASSOCIATIONS	Montant	En plus
C.N.V	13 155,00	
A.S.V.B.B.	7 075,00	
A.J.V	6 470,00	
Amicale Person.Communal	5 095,00	
Amicale Parents Primaire	3 835,00	1 3950,00
Comité jumelage	2 800,00	
Anciens combattants	1 555,00	
Paléontologie	1 440,00	
A.M.A.S	1 650,00	
Villers accueil	2 445,00	
Villers «Animation et loisirs»		
Pétanque club	920,00	
Amicale Parents Maternelle	600,00	
Bibliothèque pour tous	345,00	
Ste des Courses	650,00	
Souvenir français	285,00	
Donneurs de sang	200,00	
Prévention routière	190,00	
S.N.S.M	165,00	
Asso.Mont Canisy	158,00	
Croix rouge	150,00	
Ste horticole	107,00	
Croix d'or	150,00	
Mutilés (FNATH)	55,00	
Asso. Vincent Hauy	50,00	
Restaurants du cœur	200,00	
Tennis club	1 750,00	
VCTD	1 000,00	
Plongée	250,00	
Déportation	75,00	
Saint Vincent de Paul	200,00	
La Dame Blanche	80,00	
Jeunes SP.Touques	500,00	
LOISIR 14	200,00	
GREFFES CŒUR	200,00	
Le Pays d'Auge	150,00	
C.F.A.I.E (Formation)	100,00	
Maison Familiale Rurale «Blangy»	100,00	
Maison Familiale Rurale «La Pommeraye»	100,00	
C.I.F.A.C (Formation du Calvados)	100,00	
TOTAL	54 550,00	13 950,00
TOTAL GENERAL	68 500,00	

CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2005

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement transmis par l'INSEE s'établit à 2566 habitants.

OPAC du Calvados - Travaux de viabilisation Route de Beaumont

Dans le cadre de la réalisation des travaux de viabilisation de l'opération menée en collaboration avec l'OPAC DU CALVADOS, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir.

Le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

Lots	DÉSIGNATIONS	ENTREPRISES	MONTANTS EN EUROS TTC	OBSERVATIONS
1	Terrassement-voirie- Assainissement	TOFFOLUTTI	608.478,41	
2	Tranchées communes - Réseaux souples AEP/BT/ Eclairage public / Télédistribution/Téléphone	ETD.E	222.346,92	
3	Espaces verts - Clôtures	ABORDS et JARDINS	51.814,49	
4	Jeux - Mobilier urbain	RAMETTE et Fils	71.646,38	Offre avec option retenue
5	Maçonnerie	RAMETTE et Fils	16.385,20	
MONTANT EUROS TTC			970.671,40	

La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'unanimité sur les choix des entreprises ci-dessus et sur les montants des marchés.

Convention de mandat – OPAC du Calvados Route de Beaumont

Dans le cadre de la réalisation du programme de logements destinés à la location, d'une structure à vocation de logements saisonniers et de terrains à bâtir, la Commune a réalisé une convention de mandat réglant les obligations de chacun et notamment la convention financière.

En outre, la rémunération du mandataire est fixée à une hauteur de 12.000 € environ.

Ouverture de crédits

Dans le cadre de la gestion courante, il convient de procéder à des ouvertures de crédits suivantes :

Op 0105 - Acquisition de divers matériels - Cpte 21
+ 20.000 €

Op 0205 - Travaux sur bâtiments communaux - Cpte 21
+ 20.000 €

Op 0305 - Acquisition de matériel de plage - Cpte 21
+ 28.000 €

Acquisition de terrains

Dans le cadre de la réalisation des chemins piétonniers, un accord est intervenu avec les promoteurs SERI OUEST pour la rétrocession à la Commune moyennant 1 € symbolique de la bande de terrain servant d'assiette au chemin piétonnier le long de la propriété «THONET».

Acquisition de terrains

Dans le cadre de l'achèvement des chemins piétonniers, il convient de finaliser l'acquisition de l'assiette de ces derniers jouxtant la propriété des consorts MOREL.

Après négociations, un accord est intervenu avec les consorts MOREL sur la base de 12 € par m².

Après découpage, les parcelles concernées sont :

Section AO n°121 pour une contenance de 316 m²

Section AO n°124 pour une contenance de 570 m²

Le coût d'acquisition de ces parcelles s'élève donc à 10.632 €.

Maîtrise d'œuvre - Entrée de ville

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville côté EST, il convient de finaliser le marché de maîtrise d'œuvre avec la Direction Départementale de l'Équipement de Trouville qui sera le coordinateur de cette action.

Le marché prévoit notamment :

Etudes préliminaires, esquisses (EP)

Avant-Projet (AVP)

Projet (PRO)

Assistance à la Passation des Contrats de Travaux (ACT)

Direction de l'Exécution des Travaux (DET)

Visa des Etudes d'exécution (VISA)

Assistance aux opérations de réception (ACR)

Le montant de cette prestation s'élève à 79.300 € HT soit environ 4 % du montant de l'ensemble des travaux projetés.

Demande de subvention

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville côté EST, il convient de solliciter le Conseil Général afin d'obtenir une subvention.

En effet, les travaux s'effectuent sur une route départementale et concourent d'une part à améliorer l'entrée de Ville du point de vue esthétique et touristique et d'autre part à sécuriser la circulation et la fluidité des véhicules.

Le montant global et prévisionnel des travaux s'élève à 1.990.000 € (dont 320.000 € de travaux sur la RD 513).

La maîtrise d'œuvre est réalisée par la DDE de Trouville-Deauville.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MARS 2005

Compte administratif du lotissement

Le Compte Administratif du Lotissement qui s'élève à 1.889.817,92 € en fonctionnement et en investissement, est conforme au compte de gestion, il est adopté à l'unanimité (sauf Mr VAUCLIN qui ne participe pas au vote)

Compte administratif 2004 de la commune

Le Compte Administratif 2004 de la Commune qui s'élève en excédent à 1.167.299,39 € (en recettes et dépenses), est adopté à l'unanimité (sauf Mr VAUCLIN qui ne participe pas au vote)

Considérant qu'après affectation en réserve, l'excédent antérieur du 31.12.2003 reporté en 2004 était de 750.161,88 €

Constate que le solde disponible cumulé est de 1.917.461,27 €

Affecte comme suit :

a) cpte 1058 autres réserves : 291.313,50 €

b) cpte 002 excédent antérieur reporté dès le budget primitif 2005 : 1.626.147,77 €

Vote des taux

- Taxe d'Habitation 5.42 %
- Taxe Foncière (non bâti) 17.27 %
- Taxe Foncière (bâti) 9.55 %
- Taxe Professionnelle 8.43 %
- Taux OM (taux plein) 4.06 %

Vote des subventions

(Voir tableau page 5)

Représentant de la commune au plateau d'Heuland

Notre attention a été attirée par la Communauté de Communes sur les représentants communaux au sein du Plateau d'Heuland.

Compte tenu de la délégation eau/assainissement à la Communauté de Communes, il convient que les représentants de la Commune au sein de cette structure soient aussi des membres de la Communauté de Communes.

Est retenue la candidature de Mr PAQUET au titre de membre titulaire et celle de Mr DURAND au titre de membre suppléant.

Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal

Le Conseil Municipal demande le concours du receveur municipal de Trouville pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies par l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et accorde l'indemnité de conseil, au taux plein,

Enquête publique - Chemin du Bois

Dans le cadre de la réalisation du lotissement chemin du Bois, le déclassement d'une partie des chemins ruraux jouxtant cette opération est réalisée.

Avenant OPAC - Marché cabinet Lallouet

Dans le cadre de la convention de mandat avec l'OPAC du CALVADOS pour la réalisation de logements sociaux, il convient de réaliser un avenant pour le marché du Cabinet LALLOUET.

Le montant du marché initial (38.093,65 € HT) est amené à 43.617,23 € HT.

Cette variation résulte de l'augmentation du coût des travaux résultant de l'appel d'offres étant entendu que ce Cabinet est rémunéré sur un taux de 6,70 % du montant global des travaux. La commission d'appel d'offre a émis un avis favorable dans sa réunion du 17/03/2005.

Taxe de séjour

Hotel de charme «Domaine de Villers»

Compte tenu des possibilités d'accueil, il convient de procéder au calcul de cette taxe forfaitaire.

Ainsi pour le «Domaine de Villers», le montant annuel est de : 1 305 €

OPAC - Quitus - Opération rue de la Rosière

Le Conseil Municipal a attribué le quitus pour l'opération de l'OPAC, rue de la Rosière.

Recettes et Dépenses s'équilibrent à 301.210,92 €

Ravalements de façades

Plusieurs demandes ont été présentées, le Conseil décide d'octroyer les subventions suivantes :

610 € pour un immeuble situé 16 rue des Bosquets,

586,15 € pour un immeuble situé 8 rue de l'Avenir

Avant la fin de la séance, Madame GENAIN intervient pour évoquer la sensibilité émotionnelle du dossier du supermarché.

Monsieur VAUCLIN conclut la séance pour indiquer que la volonté absolue du Conseil Municipal est la préoccupation de l'avenir de VILLERS SUR MER et que le dossier continuera d'être instruit dans le calme et sans esprit de polémique.

VILLERS AUTREFOIS

Autrefois

Brèves notes sur la création et l'évolution de Villers-sur-Mer

Carmen Popescu

Dans le cadre de la ZZPAUP, Carmen Popescu, architecte du Patrimoine, a travaillé durant une année à répertorier toutes les villas de Villers-sur-Mer, effectuant une recherche historique pour chacune d'entre elles.

Un nombre incalculable d'informations a été recueilli tant du point de vue architectural (modification de l'état d'origine, extension, transformation du parc,...) que patrimonial, pour constituer une base de données très riche au bénéfice des générations futures.

A ne pas en douter, tout ce travail se retrouvera dans l'espace culturel qui sera prochainement édifié à proximité de l'église Saint-Martin.

En attendant, Carmen Popescu a reconstitué l'histoire de la station, depuis sa création en 1856 jusqu'à nos jours.

Ce magnifique travail mérite un compliment de la Lettre de Villers.

Ce texte n'est qu'un document de travail. Il est une esquisse de l'étude en cours, concernant la création de la station balnéaire de Villers et son évolution depuis le 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

Au début du 19^e siècle, Villers présentait plutôt l'aspect d'une agglomération de hameaux, constitués autour de centres d'intérêt, que le cadastre napoléonien consigne minutieusement : le château avec son manoir et, parsemées, plusieurs fermes (de la Motte, du Moncel, des Bosquets, du lieu Fontaine, Mézeray...).

La plupart des voies de cette époque, antérieure à la création de la station balnéaire, ont été préservées ensuite et transformées selon les besoins urbains et paysagers de la nouvelle localité. Ainsi, le «chemin de Villers à Touques par la grève» deviendra la route de Trouville à Dives et, dans sa forme, l'Avenue de la République ; le chemin de Dives est baptisé, à l'établissement de la station, la rue de la Mer, portant aujourd'hui le nom de Michel d'Ornano ; le chemin du Clos Roussel garde sa dénomination dans les premières décennies après la création de la station, pour se transformer ensuite en rue de Verdun et rue Pasteur ; le chemin des Laries avait un tracé proche de celui actuel des rues de l'Etang et des Tamaris ; le chemin de Villers à Beaumont, réaménagé et agrandi, deviendra la «route du château de Villers», aujourd'hui Avenue de la Brigade Piron... Il y a des voies qui gardent la même dénomination, comme les chemins du Fondu et du Moulin, ou une dénomination très proche, comme le chemin de Saint-Vaast qui se transforme en ancien chemin de Saint-Vaast, ou encore le chemin du Hameau du Parc à l'Eglise, qui devient, par une petite inversion, la rue de l'Eglise au Parc... En revanche, d'autres voies seront abandonnées, comme le «chemin de Beaumont par le grand herbage» qui se verra réduit à l'actuelle rue du Lieutenant d'Hérouville, au profit d'une nouvelle voie (créée vers 1880) qui portera le nom d'un des fondateurs de la station, Pitre-Chevalier.

Le mythe fondateur de toutes les stations de villégiature veut que celles-ci soient «découvertes» par un artiste ou par un personnage bohème, en quête d'inspiration auprès de la beauté sauvage de la nature. En vérité, si les artistes (particulièrement les peintres) flairent les futurs endroits de détente et de distraction de la bourgeoisie, les stations doivent leur naissance à des promoteurs aguerris, à la recherche surtout des gains financiers.

De toute la «Côte Fleurie» - appellation instaurée en 1903 pour désigner la partie du littoral de la Manche comprise entre Cabourg et Honfleur - Trouville est la plus ancienne des stations, étant «découverte» en 1825. S'ensuivent Beuzeval, vers 1849-1850, Cabourg en 1853, puis Houlgate en 1854, Deauville en 1859. Le Villers balnéaire, quant à lui, est «découvert» en 1856 (date à vérifier).

Sa «découverte» a été apparemment précédée par un certain engouement des artistes, manifesté une décennie plus tôt (donc dans les années 1840). Ainsi, les peintres Paul Huet et Constant Troyon, ainsi que l'écrivain Alphonse Karr, auraient fréquenté l'endroit, à la recherche d'un cadre plus champêtre et sauvage que Trouville, dont la nature avait été déjà «domestiquée».

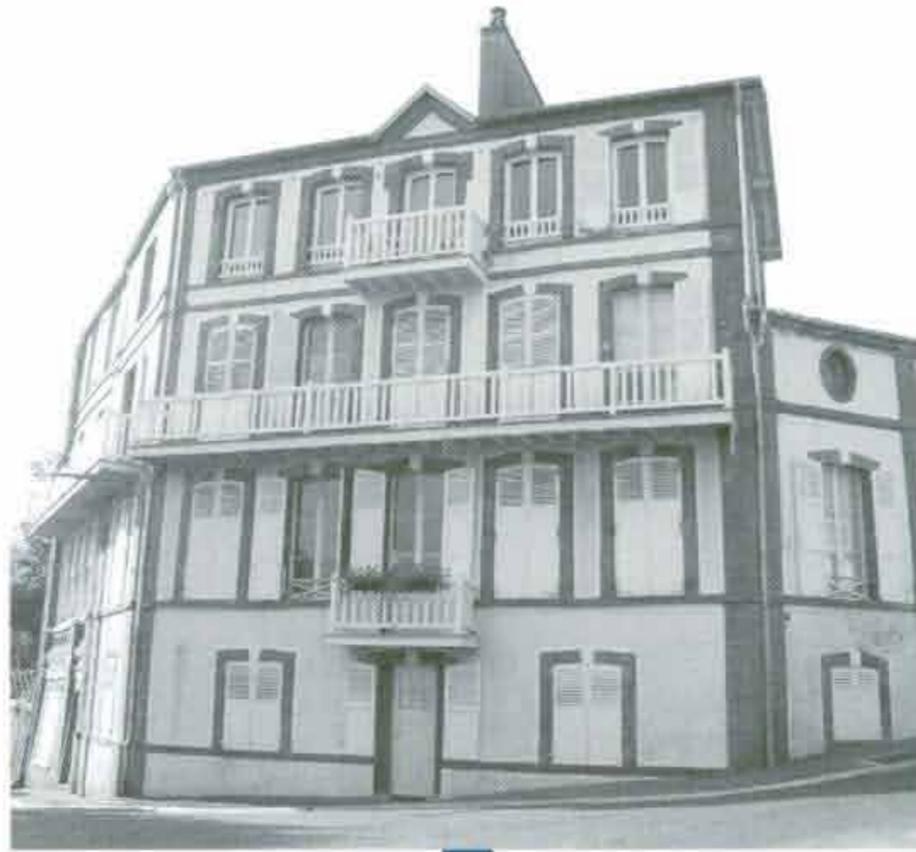
La station est fondée par Félix Pigeory (1813-1873) et par Pierre-Michel-François Chevalier (1812-1863), dit Pitre-Chevalier. Le premier est architecte à Paris, tandis que le second succède en 1845 à la direction du Figaro à Alphonse

Karr. Il est fort possible, donc, que ce dernier l'ait initié aux charmes de Villers. Si Pitre-Chevalier vient avec le carnet d'adresses, Pigeory prend en charge le développement proprement dit de la station. Il trace les voies du premier noyau de la future station (situé sur les falaises, vers les vaches Noires) et apparemment il projette quelques-unes des premières maisons. En même temps, il apporte aussi une part de la clientèle, car non seulement il est créateur et rédacteur de la Revue des Beaux-Arts, mais, en tant qu'architecte, il a ses clients parisiens. Son adresse est située rue d'Amsterdam, un quartier qui fournit un bon nombre des premiers propriétaires de la station balnéaire.

Comme toute station, Villers démarre par la construction d'un casino. La première construction est un pavillon polygonal en bois, forme et matériau habituels à l'époque pour ce genre d'établissement. Les casinos sont des moteurs de développement des stations de villégiature et ils précèdent, le plus souvent, la construction des villas ; ceci a été probablement le cas à Villers, aussi. Ce premier casino est situé en bord de mer, dans le triangle formé par les rues du Casino (actuellement du Maréchal Foch) et de la Plage (qui a gardé son nom).

En effet, Pigeory choisit de développer la station du côté des falaises¹, où il achète de nombreux terrains. Il a probablement deux raisons : d'une part la beauté du site, qui offre à la fois un décor verdoyant et une vue imprenable sur la mer et le golfe du Havre, d'autre part, le caractère marécageux du terrain qui s'étend à l'est. Pigeory opte pour le modèle du parc pittoresque, qui influence à l'époque la création et le développement d'autres stations de villégiature. Un exemple non seulement proche, mais également très connu est celui de Cabourg, qui est conçu selon un plan radiocentrique. Mais par rapport à Cabourg, qui, avec le caractère géométrique de son plan, mise sur une nature «domptée», Villers propose une vision plus romantique, d'une nature sauvage. Il est évident, donc, que dès le départ la station parie sur un double atout, alliant la mer à la campagne. Le choix de Pigeory est très juste, car il s'adresse à la fois aux villégiateurs attirés par la mer (de plus en plus nombreux) et à ceux intéressés par une retraite à la campagne. L'architecte s'inspire du modèle

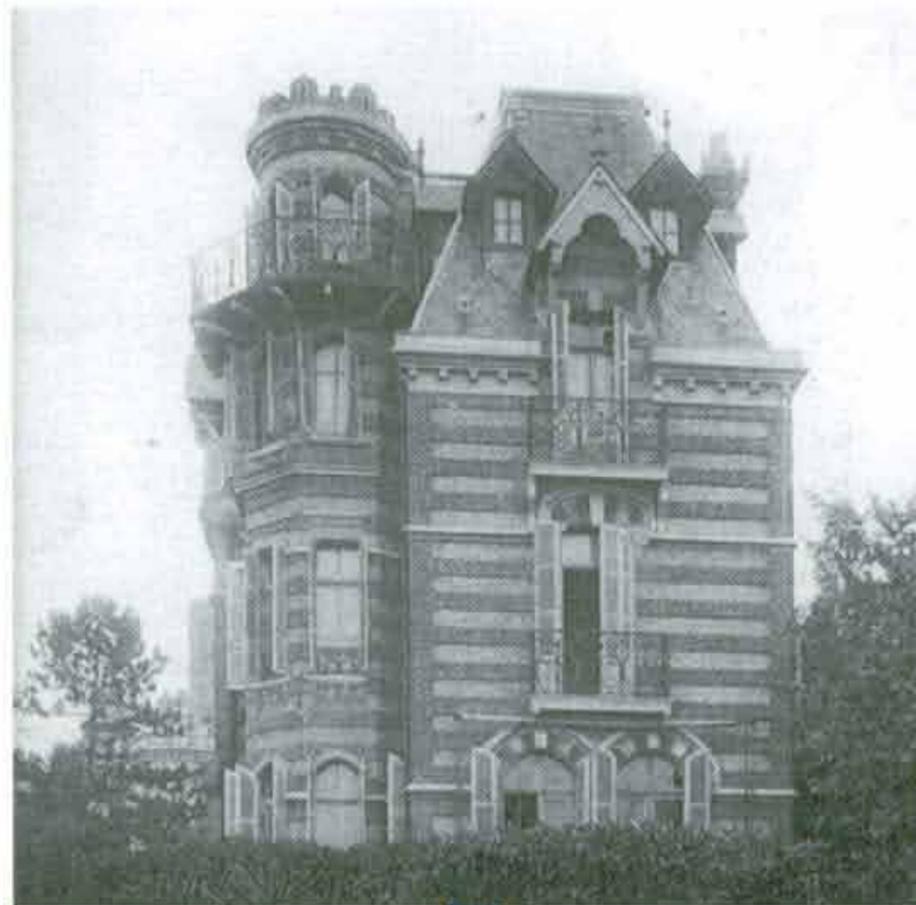
des nouvelles localités érigées dans les premières décennies du 19^e siècle dans la région parisienne : conçues comme lieux de villégiature, mais aussi comme alternative à la vie de la ville (autrement dit, l'alternative de la nature versus la culture), elles sont très en vogue à l'époque.



1

des pavillons de banlieue qui lui sert de modèle. De toutes les villas, celle de Pigeory est, sans doute, la plus impressionnante avec sa riche décoration pittoresque et son grand parc boisé qui l'entoure.

Quelques rares constructions s'élèvent sur les hauteurs (pour la plupart des bâtiments des fermes anciennes) et d'autres, encore plus rares, en bord de mer, de l'autre côté de l'actuelle rue du Maréchal Leclerc. En revanche, la plupart des voies du futur Villers balnéaire sont déjà tracées, du moins projetées sinon déjà réalisées. Misant sur la qualité foncière et la beauté du site, Pigeory trace d'abord les rues sur les hauteurs (allant vers Auberville), en respectant les courbes de niveau mais aussi en mettant en valeur les possibilités «scénographiques» du paysage.



2

Ainsi, à côté du «square Louvard», sur lequel seront implantés plus tard les chalets Louvard, apparaissent les départs des futures rues Strasbourg, Paris d'Illins, Fanneau...

Du côté est, des amorces de voies sont tracées aussi, mais sans former encore une véritable trame.

Vers 1870, la station s'enrichit d'un nouveau casino et de quelques 40 constructions nouvelles, toutes érigées sur les hauteurs. C'est à cette époque que Pigeory précise encore plus le tracé des rues du côté de la falaise et imagine de nouveaux attraits pour la station. Il dessine une large promenade ombrée d'arbres, qu'il baptise l'Avenue de la falaise (actuelle rue Feine) et il imprime encore plus de pittoresque au quartier balnéaire par le tracé de la rue des Bosquets (composée des rues actuelles des Bosquets, Denise Clairouin et une partie de la rue Convers) qui forme un triple zig-zag dans le paysage escarpé afin de dynamiser les perspectives et d'offrir encore plus d'angles de vue. Pigeory a des grands projets pour la station : un petit port, auquel mènerait la rue de l'Estacade (dont la seule trace actuelle est restée dans l'escalier portant le même nom), et plus loin un parc à huîtres. Tous ces projets - l'avenue ombragée, le port et le parc à huîtres - restent des rêves inaccomplis.



3

Du point de vue de l'architecture, les vocabulaires adoptés se diversifient. A cette époque apparaissent les premières folies architecturales (le chalet du peintre Decaens ou encore le chalet Haret qui avait servi de pavillon à l'exposition universelle de 1867) et les premières grandes villas (La Vigie - fig. 2, Le Repos...). Les typologies architecturales sont variées, allant du simple chalet aux compositions plus sophistiquées de style néo-Louis XIII, typiques pour le Second Empire. Dans le même souci de créer une colonie pittoresque, Pigeory conçoit les propriétés sur les hauteurs comme des parcelles traversantes, qui s'étendent entre deux rues. C'est ce qui fait que dans la plupart des cas, les propriétés ont deux entrées (et deux adresses, parfois). Cette typologie parcellaire, qui commence à peine à se préciser dans les années 1870, deviendra caractéristique pour le quartier des hauteurs mais aussi pour le quartier, développé plus tard, des rues Boulard, Verdun, Bagot, Léonie, de l'Étang, Comtesse de Béarn, etc. La caractéristique fait démultiplier les différents points de vue des bâtiments et renforce leur caractère pittoresque. Ainsi, les différences de niveau, mais aussi l'architecture dissymétrique des villas, dont les façades offrent toujours des compositions nouvelles, contribuent à créer une image riche et pittoresque du site.



4

Dans le centre-ville, un nouvel hôtel est bâti, «Au bras d'or», et les premières grandes villas sont érigées du côté est, dans la zone marécageuse (Mon Caprice, Gilles - fig. 3, Saint-Henri...).

La carte de 1883, signée par le fils de Pigeory, montre une station en plein développement, riche de plus de 190 édifices. La partie Est commence à évoluer de plus en plus, évolution qui s'accélère avec l'arrivée du train et l'ouverture de la gare de Villers, sur la voie en prolongation de la «route du château de Villers» (Avenue de la Brigade Piron).

Vers 1900, Villers est déjà une véritable station balnéaire, au même titre que ses voisines plus célèbres, Trouville, Deauville, Cabourg et Houlgate. Elle a la réputation d'une station familiale, mais si on regarde de plus près ce n'est pas dans le sens de «station pour les familles», mais plutôt des «stations de grandes familles». Les grandes propriétés, où de somptueuses villas sont entourées d'un parc soigneusement planté, témoignent du penchant des familles bourgeoises et aristocratiques pour la villégiature à Villers, qui offre plus d'intimité.

En même temps, dès la fin du 19^e siècle, la clientèle se diversifie, avec l'arrivée de familles moyennes et petites bourgeoises. Les parcelles (plus réduites comme dimensions), ainsi que l'architecture des maisons (souvent bâties comme des maisons mitoyennes, avec un vocabulaire simplifié, mais qui s'inspire de celui des grandes villas) démontrent cette diversification. Cette typologie est à rencontrer surtout dans la zone est qui se développe principalement autour de 1900 (comprise entre le périmètre de l'Avenue de la République, les rues du Maréchal Leclerc et du Général de Gaulle, l'avenue Léonie, la rue des Tamaris...).

En même temps, il y a une autre ville qui se développe : c'est le Villers des Villersois, avec ses constructions plus modestes, mais qui définissent tout autant les caractéristiques de la station balnéaire. Des petits bâtiments combinant habitation et commerce bordent en série continue les rues marchandes dans le centre-ville,

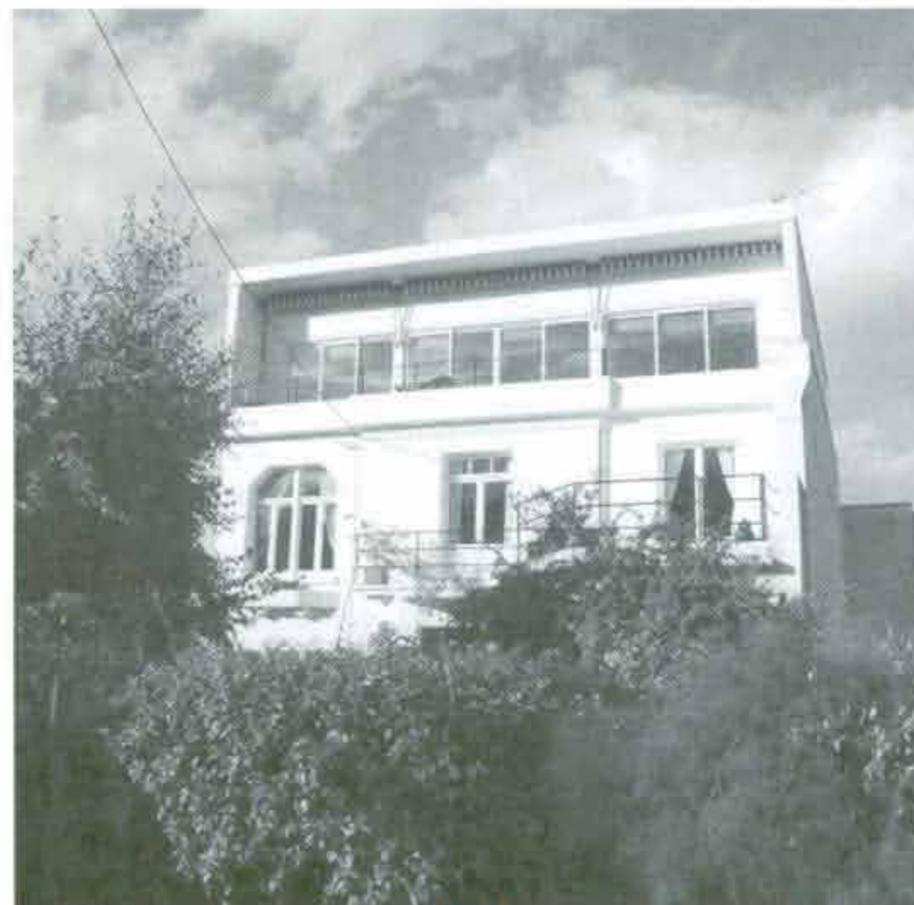
des petits pavillons modestes s'érigent au long des rues qui sont marginales à l'époque (rues Fanneau, Sandret, Forin - fig. 4), ou des amples édifices à vocation de services (écuries communes, etc.) sont construits dans plusieurs endroits (comme les anciennes écuries de la rue Paris d'Illins, ou celles du boulevard Pitre-Chevalier).

Dans les premières années du 20^e siècle, un nouveau vocabulaire architectural devient très à la mode à Villers, comme dans toutes les autres stations de la Côte Fleurie. C'est le néo-normand, fruit de l'idéologie régionaliste qui s'empare de plus en plus du milieu architectural français. Ce vocabulaire, décliné de manières variées, aura une longue carrière, avec un apex dans les années 1930, quand la station se couvre de petites villas qui adoptent le pan de bois (souvent faux), des hautes toitures en tuiles et des beaux éléments décoratifs en bois. Dans l'entre-deux-guerres, Villers évolue encore plus vers l'est : des rues de la Rosière et Forin vers la rue du Docteur Sicard, qui est d'ailleurs tracée dans les années 1930. C'est à cette époque que la station fait l'objet d'un plan d'embellissement (obligatoire pour les villes balnéaires) : l'architecte Maurice Vincent, actif à Trouville, projette la rue du Docteur Sicard avec ses deux ronds-points. Toutefois, cette voie est peu bâtie à l'époque : la plupart des villas sont construites dans le premier segment (jusqu'au rond-point des Tennis) ; en tête de perspective, sur le bord de mer, est construit un hôtel de belle allure néo-normande. Le reste de cette zone se développera surtout à partir des années 1950.

La plupart des villas et maisons bâties dans les années 1930 adoptent, donc, le vocabulaire néo-normand. Les exemples les plus beaux se situent du côté de la rue Sicard, mais on trouve aussi des maisons plus modestes qui présentent une architecture de très bonne qualité (voir surtout la petite villa située à l'angle de la rue Saint-Ferdinand, fig. 5). La rue Boucicaut, avec ses maisons jumelles et ses façades presque identiques, constitue un cas particulier par sa cohérence architecturale. La plupart de ces villas modestes ont été dessinées par l'architecte Albert Tursin ; les autres maisons de la rue, ainsi que du proche voisinage, paraissent s'inspirer du néo-normand simplifié conçu par cet architecte.



5



6

Les quelques exemples d'architecture Art-Déco dont se pare Villers à la même époque représentent tous des réfections des bâtiments plus anciens, qui sont maintenant modernisés et mis au goût du jour (fig. 6).

L'arrivée de la guerre et les années de récession économique qui la suivent stoppent le développement de la ville. Mais Villers se redresse vite (deux plans de reconstruction, réalisés en 1946 l'attestent) et continue à évoluer à partir des années 1950. Cette période marque une autre orientation dans le développement de la localité, qui se penche plus sur les besoins des Villersois, pour lesquels sont créés des lotissements concertés (à remarquer les rues Sainte-Anne, du 8 mai et de la Planquette).

S'ensuivent les années du tourisme de masse, culminant avec la création du quartier de Villers 2000. Et la ville continue d'évoluer depuis...

Toutes ces architectures, dans leur diversité, contribuent ensemble à l'image de Villers, lui conférant son caractère particulier. A des degrés différentes, elles forment toutes l'objet de cette étude concernant le patrimoine de la station, car seulement leur ensemble rend compte de sa véritable personnalité.

Carmen Popescu

L'auteur fait appel à tous les propriétaires possédant des informations sur leur maison : date de construction, architecte ou entrepreneur... Ces détails peuvent contribuer à l'avancée de l'étude. Merci à l'avance.

Légendes

Fig. 1 My Dream/ La Falaise

1, rue des Bosquets

Fig. 2 La Vigie - 4, rue des Foulans
(carte postale communiquée par Mme Martine Girondeau)

Fig. 3 Gilles - 1, rue Strasbourg

Fig. 4 Maisons sur la rue Ferdinand Fanneau

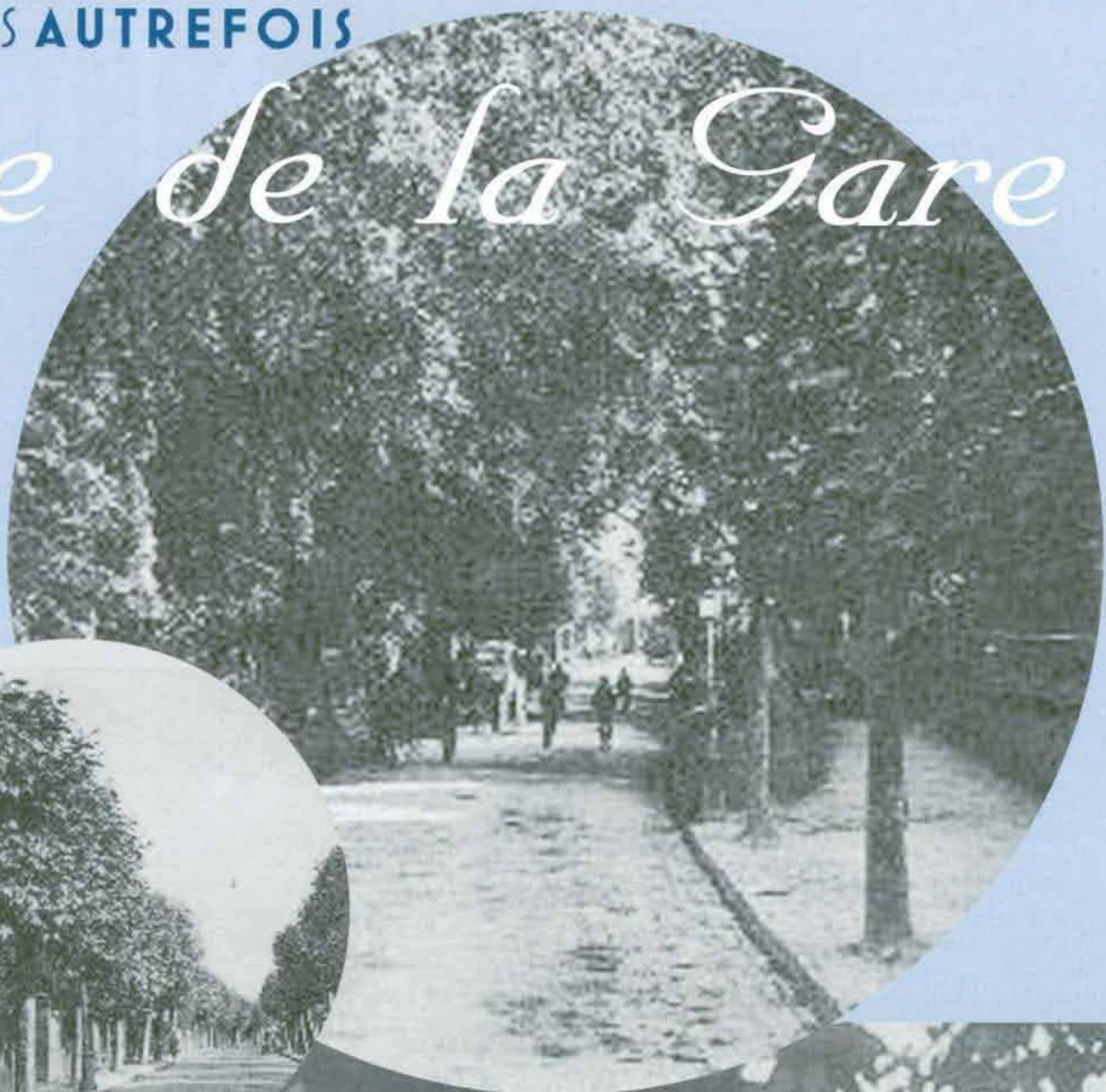
Fig. 5 Petite villa - 6, rue saint-Ferdinand

Fig. 6 Villa - 3, rue du Lieutenant d'Hérouville

Les observations notées ici se fondent sur l'étude de quatre cartes : trois non datées et une quatrième datée 1883. Les cartes non datées sont antérieures à celle de 1883 et ont été mises à ma disposition par Mme Madeleine Gaston-Duprez, que je tiens à remercier vivement. La carte de 1883 se trouve aux Archives départementales de Calvados.

VILLERS **AUTREFOIS**

rue de la Gare



avenue de



47 — VILLERS-sur-MER
Avenue de la Gare
Départ pour les pits

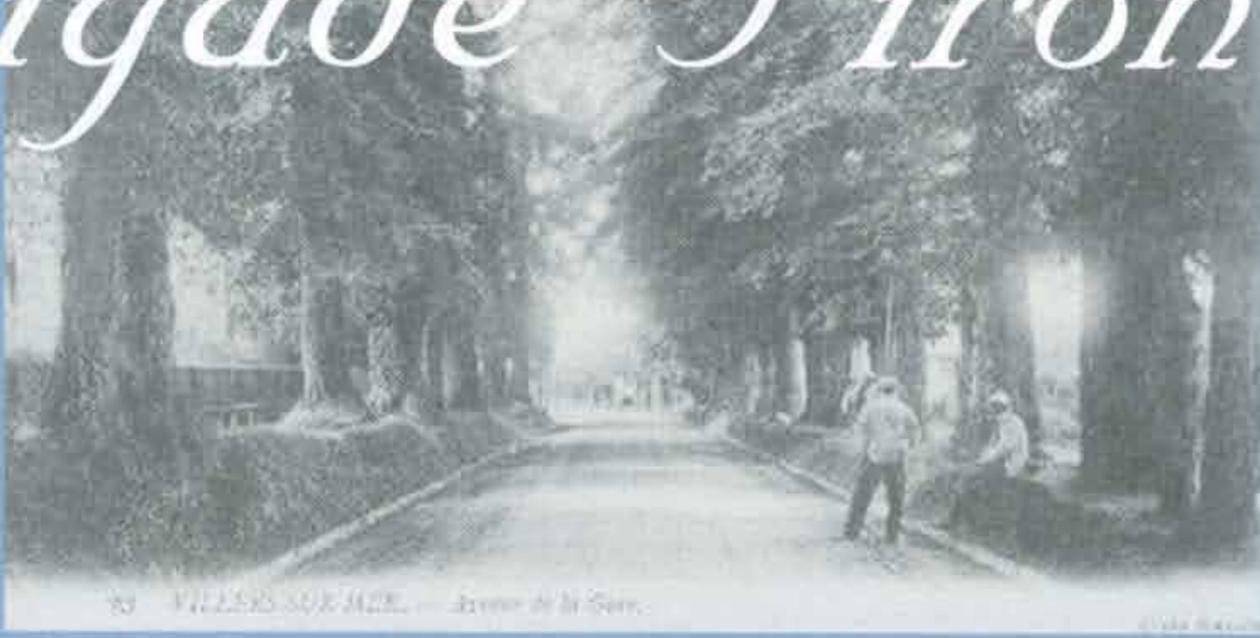
Ed. LORAIN-DREUILLE, Lille



309 VILLERS-sur-MER — Avenue de la Gare et l'entrée du Jardin public. — Ed.



la Brigade Piron



83 VILLERS-sur-MER — Avenue de la Gare.

LES HÔTELS VILLERSOIS

L'équipement hôtelier de la commune s'améliore. Les structures qui se créent, le Domaine de Villers et l'Ibis, viennent compléter une offre pour proposer à la clientèle une gamme de prix et de prestations allant de l'hôtellerie familiale à l'hôtellerie de luxe.

A ce sujet, il convient de rendre hommage à l'action publique de son maire et de la municipalité qui, grâce à leur dynamisme, leur prise de responsabilité, ont permis de finaliser les opérations complexes comme le Domaine de Villers et l'Hôtel Ibis



Ouverture du trois étoiles «Domaine de Villers»

Le Domaine de Villers a ouvert ses portes en avril et déjà sur le guide Châteaux et Hôtels de France d'Alain Ducasse, il est classé trois étoiles «home» tandis que le guide «Châteaux et Manoirs de Normandie» lui a donné quatre étoiles sans doute convaincu par le succès du Manoir de La Poterie que la même famille Crosnier a ouvert il y a trois ans et demi à Cricquebœuf.

Les deux établissements ont le même nombre de chambres, 17, mais leur style et leur décoration sont différentes.

Le Domaine de Villers proposera quatre catégories de chambres: détente, confort, prestige et suite junior, mais aussi, quatre styles, marine, art déco, contemporain et directoire.

Le point fort du Domaine sera son calme sur une hauteur de Villers d'où l'on voit la mer toute proche.

Les 180 m² de salon art déco seront séparés par une cheminée recto-verso. A l'intérieur du bâtiment de 65 m de façade se trouve une piscine de 14 m donnant sur quatre baies vitrées de 4 m² chacune. Une salle a été prévue pour accueillir des petits séminaires de 8 à 30 personnes.



Hôtel Ibis

D'architecture très soignée, l'hôtel Ibis dont la construction a débuté en mars, comprendra 50 chambres Ibis** de haute qualité ainsi que 7 appartements résidences de 2 à 3 pièces.

Au rez-de-chaussée se trouveront les salles des petits déjeuners, un salon de thé et un bar et au sous-sol, un vaste parking de 45 places.

Les travaux sont prévus pour une durée de 11 mois et demi auxquels il faudra ajouter un laps de temps d'un mois pour doter l'hôtel de tout son équipement.

L'ouverture est prévue pour Pâques 2006. Une fois terminé, le bâtiment respectera l'esprit augeron.

Outre Mer

Sélectionné par le Guide du Routard et le Guide de Charme, l'hôtel Outre Mer, hôtel de charme, et sa vue imprenable sur la mer vous étonnera par ses couleurs chaleureuses et son calme enveloppant, ses 12 chambres, très déco, alliant confort et originalité, certaines disposant de larges terrasses. Du petit déjeuner au goûter vous apprécierez le salon de thé et le bar, ici tout concourt à votre tranquillité et votre bien-être : musique, lecture, thé ou chocolat chaud, gâteaux maison, fauteuils et canapés vous accueillent. Détendez vous... Vous êtes ici chez vous !



Les Frais Ombrages

Les Frais Ombrages vous réservent à l'année, un accueil familial dans un cadre reposant où vous dégusterez la cuisine diversifiée du terroir qui vous fera apprécier notre belle Normandie



Le Celtic

Situé en centre ville et à 100 mètres de la plage. Sur sa terrasse ensoleillée, venez déguster une cuisine traditionnelle. Brasserie, fruits de mer, poissons, grillades et moules-frites.





Hôtel des Falaises

L'hôtel se situe à 100 mètres de la plage, ainsi qu'à 100 mètres du centre ville.

Parkings à proximité. Chambre pouvant accueillir des familles, avec baignoire et télévision, ainsi que des personnes à mobilité réduite (chambre au rez de chaussée).



Le Normand

Hôtel de 8 chambres.



Castellamare

Maison familiale de 40 chambres.

230 invités au repas des Anciens

Organisé par le CCAS, Patricia Forin, adjointe, et Monique Bécél, conseillère municipale, le repas des Anciens avait fait salle comble au casino, le dimanche des Rameaux. 230 anciens de 70 ans et plus avaient répondu à l'invitation de la commune pour partager un après-midi convivial dans une ambiance des plus agréables.

Après avoir accueilli tous ses invités par quelques mots de bienvenue, Gérard Vauclin, accompagné de Patricia Forin et de Monique Bécél, a tenu à témoigner à Augustine Orléach, 97 ans, et André Nerré, 90 ans, les doyens de l'assemblée, ses amitiés en leur offrant des fleurs et un cadeau.

Comme toujours, les chansons et la musique de Régis Suez secondé par le banjoïste, Jean-Paul Jamot, ont assuré quelques instants de gaîté qui ont rendu l'excellent repas confectionné par Mme Blavette et son équipe encore meilleur.



Gérard Vauclin, Patricia Forin et Monique Bécél ont félicité les doyens de l'assemblée.







230 invités
au repas
des Anciens



Deux nouveaux nés dans le Marais : Réglisse et Roudoudou



Prix de la Ville de Villers sur Mer à Clairefontaine

Depuis de nombreuses années, l'hippodrome de Clairefontaine demeure l'un des plus beaux îlots de verdure de la région.

Clairefontaine vous propose en été une quinzaine de réunions de courses dans les trois disciplines : Trot, Plat, Obstacle, dans son cadre champêtre exceptionnel.



Avec le concours de la ville de Villers sur Mer, Clairefontaine vous offre une entrée gratuite pour accéder à l'hippodrome lors du Prix de la ville de Villers sur Mer qui aura lieu le 6 juillet 2005.

Bon pour une entrée gratuite le 6 juillet 2005

M. et Mme.

Adresse :

Prix de la Ville de Villers sur Mer - Hippodrome de Clairefontaine

136 chiens ont montré leur obéissance

Le stade André Salesses a accueilli le club canin de Saint-Arnoult qui va devenir, suite à son transfert à Pont-L'Évêque, le club canin de la Vallée d'Auge. Le concours d'agility ouvert à toutes les catégories de chiens avait réuni 136 équipages, conducteur et chien, venus de Basse et de Haute-Normandie ainsi que de la région parisienne. Les Bretons étaient absents pour la première fois.

«*Quand on aime son chien, on ne regarde pas aux kilomètres, dit Fabienne, une compétitrice de la région parisienne. J'ai du plaisir à voir mon chien s'amuser et je prends du plaisir en l'accompagnant dans son parcours.*» Du regard et de la voix, elle va conduire son chien qui montre la complicité du maître et de l'animal dans un parcours qui demande des qualités sportives. Franchir une passerelle, se glisser dans une chaussette, effectuer un passage sur une balançoire, sauter des haies, faire un slalom, soit une vingtaine d'obstacles pour un effort de 30 à 40 secondes. «*C'est un concours où priment la sympathie et la convivialité, annonce le président, M. Picard. Tous les propriétaires de chien devraient éduquer leur animal. L'agility loisir permet de leur apprendre l'obéissance par le jeu dans une ambiance des plus agréables.*»

Actuellement, le club canin de la Vallée d'Auge compte 25 adhérents et entend se développer. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec M. ou Mme Picard. Tél : 02.31.78.00.33 ou 06.09.59.50.11.



L'agility, discipline née en Angleterre, a fait de nombreux adeptes dans la région.



RAID NATURE LONGITUDE ZÉRO

RAID DES VACHES NOIRES 5 et 6 mars 2005

Le premier Raid des Vaches Noires s'est déroulé les 5 et 6 mars à Villers sur Mer. Plus de 150 concurrents ont pris part à cette compétition pluridisciplinaire (course à pied, VTT, Tir à l'Arc, mini-golf, course d'orientation, run and bike), venant de la région mais aussi de Bretagne, région parisienne, Touraine, Artois.

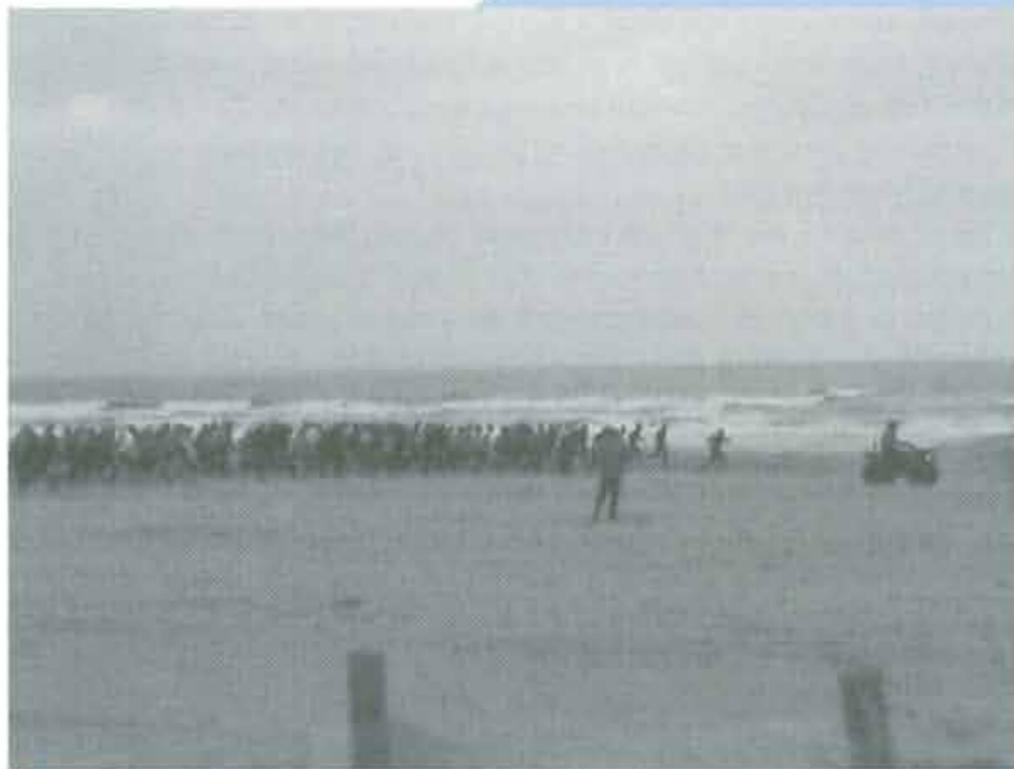
La neige avait fondu, mais cela n'enleva rien à la difficulté de l'épreuve, un vent glacial venait fouetter dès 8 heures les raiders lancés en solo ou en équipe de 2 sur la plage face au Casino.

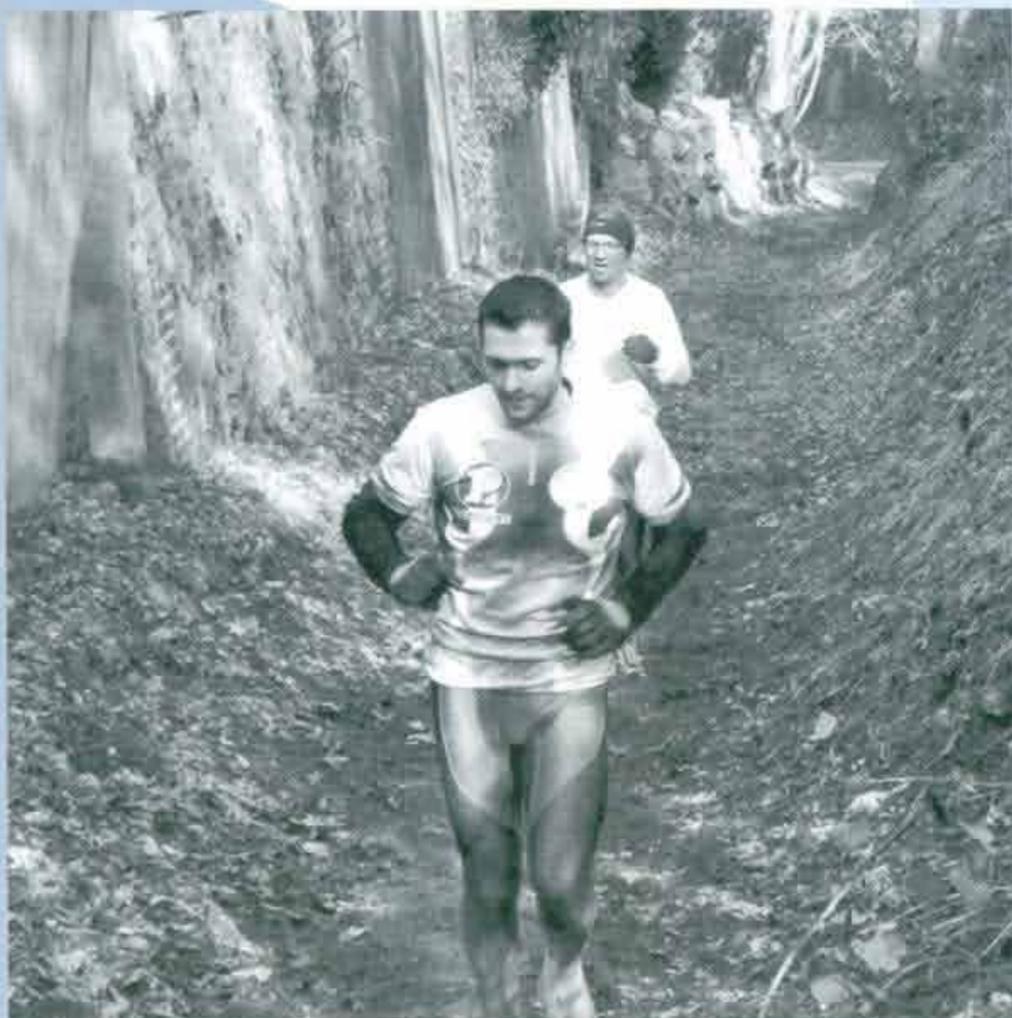
Le programme du dimanche était simple, arriver le plus vite possible après 3 km de course à pied, 15 km de run and bike (1 vélo pour 2), 25 km de VTT, entre 10 et 15 km de course d'orientation et pour départager les meilleurs, une dernière boucle de VTT de 19 km.

Le gel n'épargna ni les organismes ni les mécaniques, la plupart des vélos avaient leurs systèmes de frein et de vitesse gelés, rendant les descentes dans la boue et la caillasse d'autant plus périlleuse.

Il faut dire que la journée du samedi avait été particulièrement exigeante et sélective : 2 contre la montre en course à pied (1 km 500) et VTT (3 km), « qui font monter le cœur » diront certains, et 2 séances plutôt détente avec le tir à l'arc et le mini-golf, pour les bonus au classement. Pas de doute, le ton était donné dès les premiers mètres du contre la montre : 2 parcours courts mais techniques, pour un travail en équipe de qualité puisque les 2 coéquipiers devaient impérativement pointer à l'arrivée de ces 2 courses au score ensemble.

Sans oublier une course d'orientation de nuit dans le marais où les équipes devaient ramasser 10 balises sur un parcours d'environ 10 km.





Palmarès

1er Scratch

Vir'King Raid 2 : Olivier GAUTIER et Sylvain EUDE de Vire

1er Mixte

Multisporttraining : Magali MESSINA et Patrice KERGOSIEN

1ère Féminine

Birn et Ribère : Jessica BIRN et Magali RIBERE

1er Solo

Vir'King Raid 1 : David GOSSELIN

Le mot de l'Organisateur : Jean-Luc LAFFERS

Ce premier raid est né de notre envie de faire connaître nos sites d'entraînements et de la volonté municipale d'encourager les initiatives pour animer un peu plus notre station.

D'ailleurs, la véritable histoire de ce raid a commencé place du marché, je rencontre Gérard VAUCLIN et lors de l'échange des «*bonjour, comment allez vous...*», je lui parle que nous nous lançons dans les raids multisports avec quelques amis et lui lance : «*ce serait bien pour Villers d'en organiser un*» et vous connaissez la suite, le projet a pris forme et sans le soutien de la municipalité et de ses services techniques et humains, de nos principaux partenaires, le Casino et Shopi et de nombreux commerçants, cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Les bénévoles ont fait un travail fantastique et tous ont adhéré à notre projet.

Je tiens à les remercier encore une fois de la plus chaleureuse des façons.

Concernant la course, plusieurs équipes qui jouent le championnat de France sont venus s'entraîner lors de notre raid et c'est notre meilleure publicité. Depuis la fin de l'épreuve, je reçois tous les jours des mails de remerciements et de félicitations et tous me disent à l'année prochaine.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une épreuve encore plus belle.

En attendant, ceux qui veulent partager nos entraînements peuvent consulter notre site www.raidlongitudezero.com et nous rejoindre. Cet été, nous mettrons en place le challenge de la Longitude Zéro, ce sera ouvert à tous, vous aurez plus d'infos dans la prochaine lettre de Villers ou aux Ets des Bains.

Paméla BARTHELEMY et Patrick BOUVOT (67ème)
C'est une expérience très sympa, physiquement très dur, surtout le VTT. J'ai rencontré des problèmes avec l'eau, la boue, des gros cailloux et la fatigue. Mais je veux à tout prix repartir l'année prochaine, Patrick aussi.

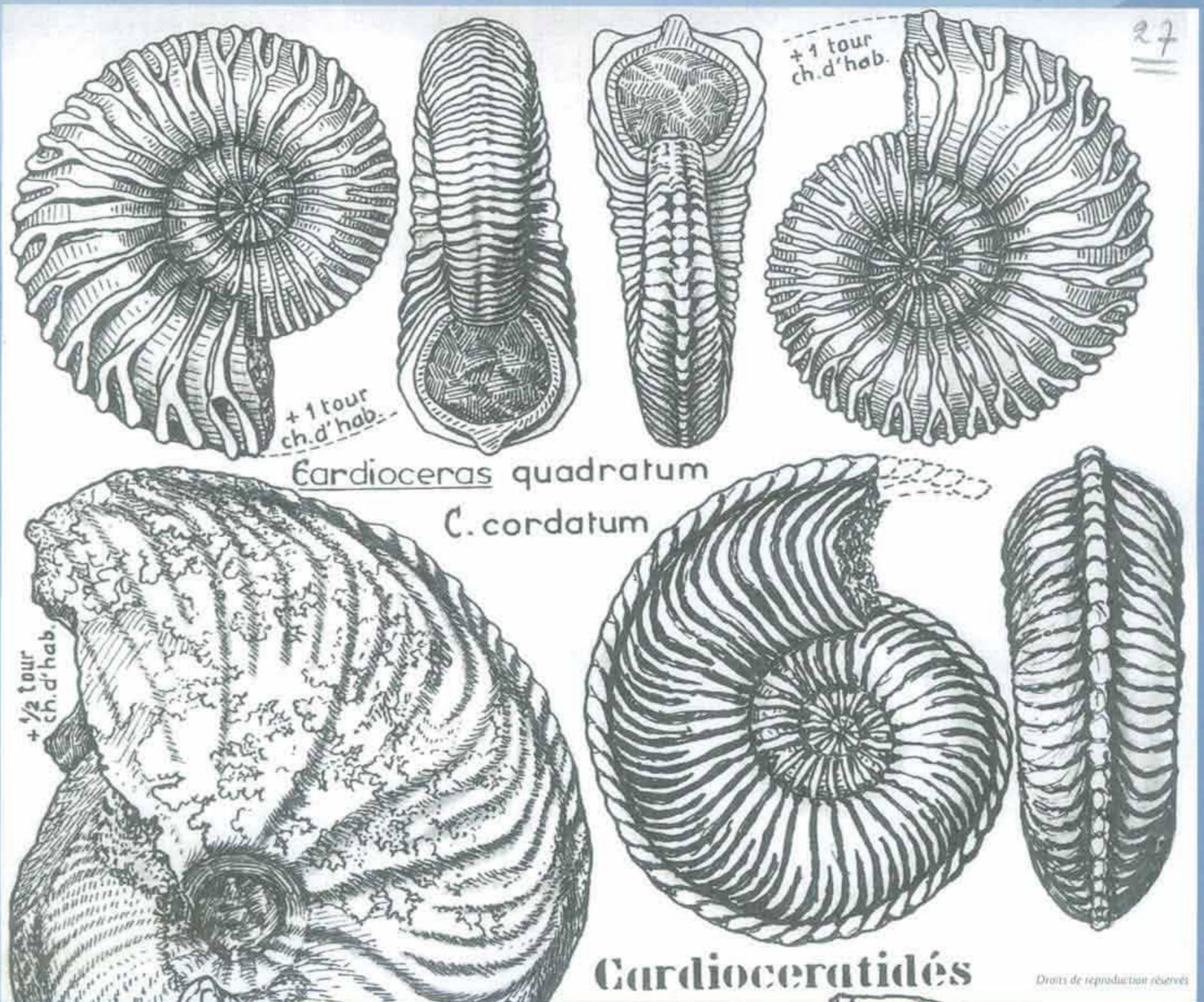
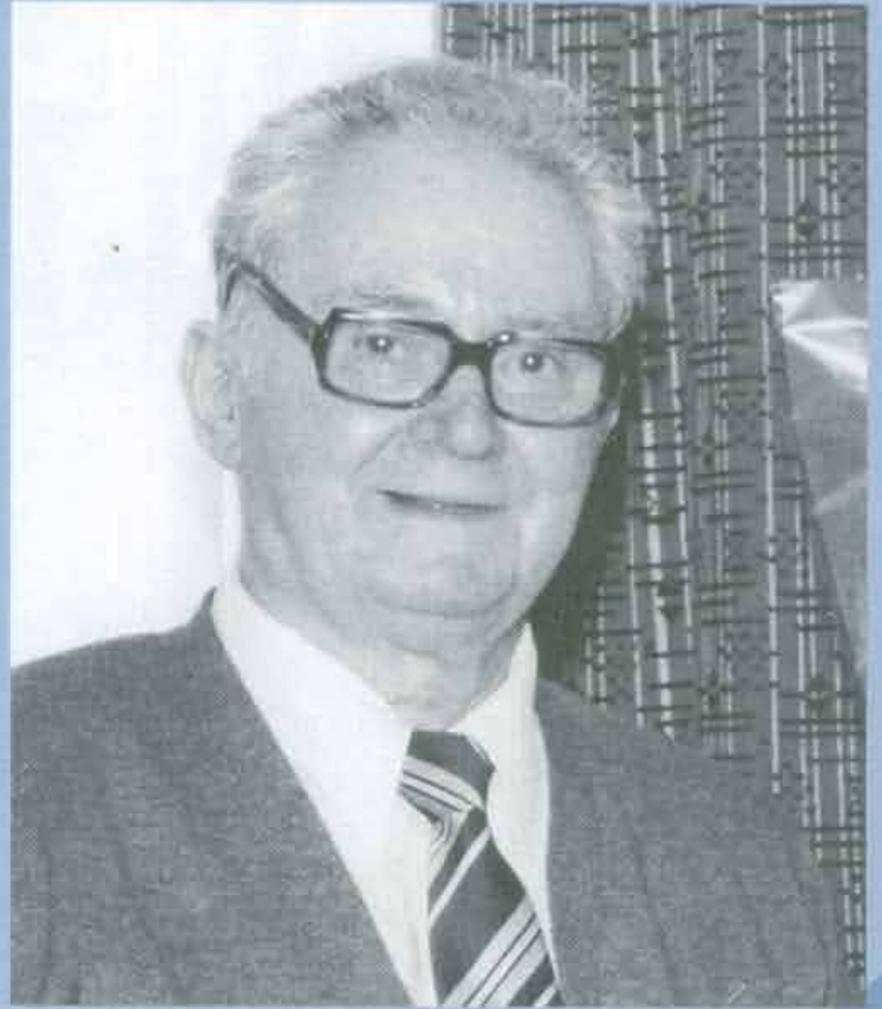
Pierre Clipet : un amoureux des falaises villersaises

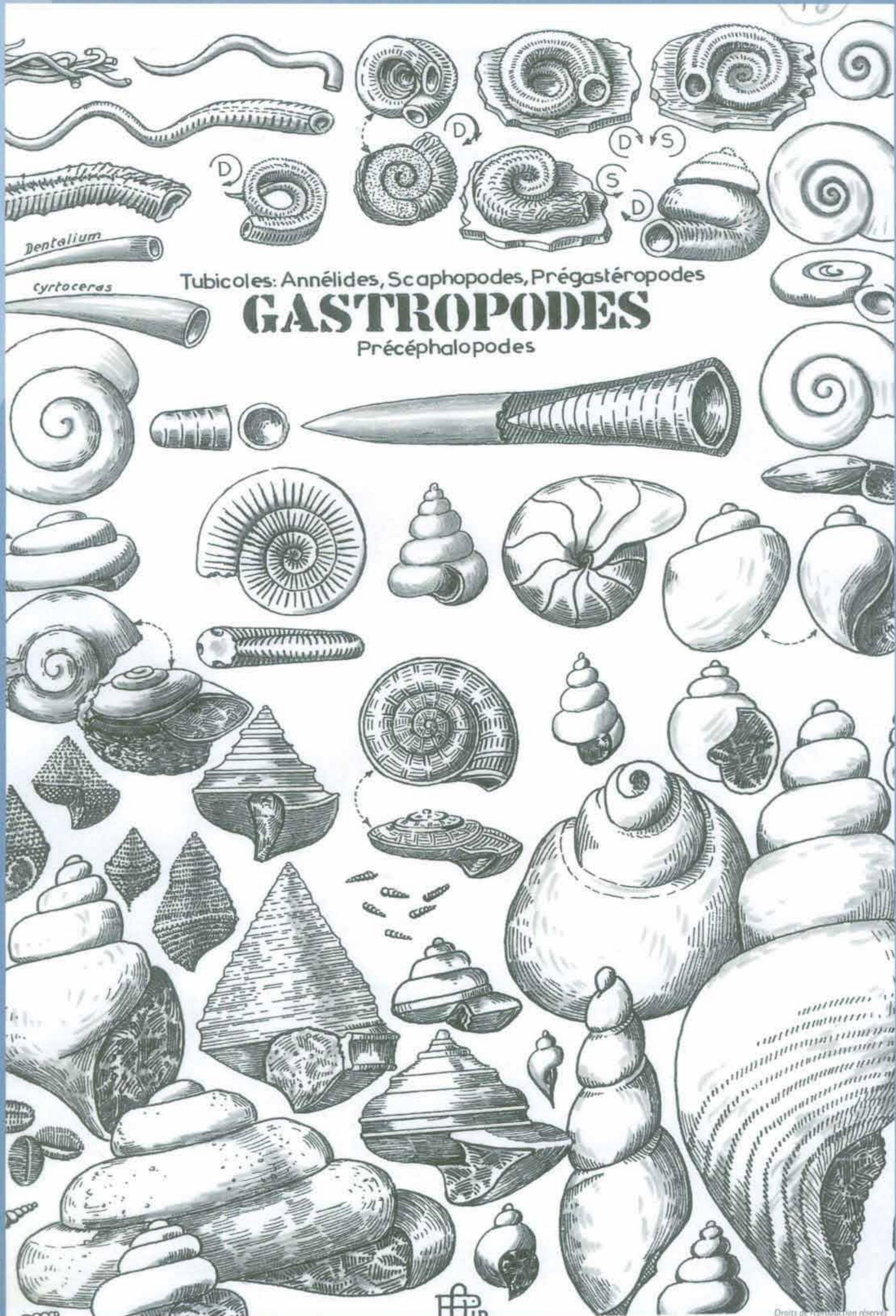
Né en 1906 et de formation architecte, Pierre Clipet vient passer régulièrement ses vacances à Villers, avec son épouse, à partir du milieu des années 1950. Curieux de la nature et d'histoire, il se trouve très tôt fasciné par les falaises des Vaches Noires.

On repère souvent sa grande stature sur les marnes argileuses où il s'attarde à ramasser toutes sortes de fossiles mais aussi à étudier les couches géologiques comme un grand livre ouvert.

A partir des pièces de sa propre collection, il réalisera plusieurs dizaines de planches d'ammonites, d'oursins ou autres gastropodes.

Passionné par l'histoire des fossiles et par l'étude du site particulier des Vaches Noires, il laisse en 1996, date de sa disparition, une œuvre de réflexions et d'images pleine d'enseignement et d'émerveillement.





Tubicoles: Annélides, Scaphopodes, Prégastéropodes

GASTROPODES

Précéphalopodes

Dentolium

Cyrtoceras



Fabien Gabel, un futur grand chef d'orchestre

A 29 ans, Fabien Gabel vient de remporter le concours international de direction d'orchestre «Donatella Flick» avec le London Symphony Orchestra. Son prix lui a été remis par le prince Charles.

Fabien a de qui tenir. Non seulement il est le fils de Bernard Gabel, trompettiste à l'orchestre de l'Opéra de Paris et Villersois en résidence secondaire depuis de nombreuses années qui a donné de nombreuses heures de bénévolat à Villers Animation, et de la harpiste Françoise Gabel, qui fut notamment professeur au conservatoire de Houilles pendant 20 ans. Fabien a été choisi voici bientôt trois ans par Kurt Masur pour l'assister à la tête de l'Orchestre National de France. C'est donc avec de solides atouts qu'il s'est présenté au prestigieux concours de direction d'orchestre, programmé une année sur deux à Londres.

L'homme est ambitieux, ferme, décidé et très talentueux. La preuve vient d'en être faite par ce nouveau succès dans un parcours artistique et professionnel qui en compte déjà toute une série. Premier prix de trompette du Conservatoire de Paris à 20 ans, il intègre l'orchestre de l'Opéra de Paris aux côtés de son père. Après un stage de direction aux États-Unis, Fabien est recruté comme assistant pour l'Orchestre National de France où il seconde le maestro en titre, Kurt Masur, dans la préparation des concerts et les répétitions.

Après ce succès en Angleterre, Fabien vient de marquer un point décisif dans le parcours d'obstacles qui mène du rêve à la réalité: devenir chef d'orchestre.

Sylvie Heurtement

signe un poème

A Villers, nombreuses sont les personnes qui aiment écrire. En voici la preuve avec une nouvelle venue, Sylvie Heurtement.

Après bien des tribulations, cette Caennaise, a retrouvé le sourire à Villers-sur-Mer. «*Mon coin de paradis, dit-elle. Ici, je savoure un bonheur que j'estime mérité. Néanmoins, il me reste trois chevaux de bataille : faire de mon fils que j'ai élevé seule un garçon bien, vivre un jour de mon écriture et développer la peinture.*»

Sylvie Heurtement souhaite créer des veillées littéraires et inviterait toute personne «téméraire» à venir conter l'histoire d'un livre, d'une poésie qu'elle ou qu'il viendrait de lire avec en avant-propos une courte mais complète biographie de l'auteur et en «après-propos» un échange d'impressions si nécessaire.

Les lecteurs de la Lettre de Villers intéressés peuvent contacter Sylvie Heurtement, 93, Avenue de la Brigade Piron - Tél. Fax : 02.31.98.04.01



LA MINUTE DE SILENCE

*J'ai pris conscience
De la présence
De cet ami
Dans mon enfance,
C'était en France,
Les jours de pluie.*

*J'avais pris comme habitude
Pour retrouver la quiétude
De m'aventurer
Dans une sorte de grenier
Au toit de tuiles brisées
En haut d'un grand escalier
De bois imité.*

*C'était un endroit magique
Un p'tit brin mystique
Rempli d'araignées
Où les chats aimaient pisser
Parmi les mouches et moustiques
Mais où la lumière fusait
Et par de minces filets rentrait
En laissant apercevoir dans l'obscurité
Les particules de poussières
Qui, sans cesse, flottaient en l'air
Semblant ne jamais se faire à l'idée
Qu'un beau jour à terre
Elles devront bien se poser.*

*Dans cet endroit magnifique de sincérité
Je lui parlais, lui disais :
« Silence, Merci, pour tant de beauté ! »
Alors il me répondait
Des mots que je comprenais,
Des mots pleins, des mots velours,*

*Pas des mots de tous les jours,
Des mots qui disaient :*

*« Je suis là telle une étoile
qui dans la nuit de celui qui regarde
Oh combien illuminé.
Je suis la Présence Suprême
Qui dans le doré du « je t'aime »
Tend à se nicher.
Reste bien dans la droiture
Car c'est la seule couverture
Qui pourra te réchauffer,
Te permettre de rester
Avec moi à tes côtés
Les yeux grands ouverts,
Le cou droit, la tête fière
Sans même avoir à parler.
Car le pouvoir n'est pas sur la terre
Là où chacun pense le trouver.
Il est dans les yeux bleu-clairs,
Ou bien marrons, ou bien verts,
De celui-là dans l'angoisse,
Je le ferai respirer
Dans la souffrance, dans la poisse,
Je le guiderai
Dans la douleur, dans la peur,
D'ami(e)s je l'entourerai
Jusque dans la joie je fasse
Son rire éclater...
Et il faut que tu te souviennes
De toute ton âme, de tout ton cœur
Que je suis là pour ton bonheur,
Je suis là pour te protéger.
Jamais, oh grand jamais
N'arrivera l'heure,
Je te le promets
Où je te dirai des mots comme :
« tout à l'heure, il faudra nous séparer. »*

Villers Accueil

Déjà la période estivale de repos approche. Une année d'activités multiples s'est déroulée sans difficulté majeure et dans un parfait esprit associatif. La convivialité de tous nos membres, que ce soit au sein de nos ateliers ou de nos promenades, fait plaisir à voir sur les visages et à entendre dans les rires.

Nos ateliers sont toujours florissants et accueillent de plus en plus d'adhérents avides de mettre en pratique les directives et les conseils de nos responsables d'ateliers, une fois de plus, que ceux-ci en soient remerciés.

Pour finir agréablement cette année d'activités, nous avons prévu :

- le 20 avril : visite guidée du château de Vendevre
 - le 2 mai : après-midi spectacle-revue par la compagnie Paris Magenta
 - le 18 mai : projection sur l'Asie Centrale
 - le 10 juin : conférence du docteur Sellier sur l'anthroponymie
 - le 23 juin : visite du Mont-Saint-Michel
 - le 29 juin : notre réunion de clôture
 - en août, du 6 au 15 inclus, notre exposition annuelle au 1er étage de la mairie annexe. Il sera présenté les travaux réalisés en divers ateliers. Venez nombreux, nous vous attendons.
 - le 21 septembre, sortie à la foire de Caen.
- Nous bougeons pour le plaisir de tous et sachez que votre fréquentation à toutes ces activités est notre récompense. Les membres du Conseil d'administration travaillent beaucoup ; que, eux aussi, ils en soient remerciés.

Nous prévoyons l'ouverture d'ateliers nouveaux, PERLES - CUISINE - LECTURE - TRICOT, nous cherchons des animateurs.

Comme à l'habitude, notre permanence du vendredi de 10h à 12 heures au rez-de-chaussée de la mairie annexe est à votre disposition.

Nous vous disons ... à tout de suite.



Sortie restaurant



Visite du C.I.D. et goûter à l'Hôtel du Golf



Tirage patchwork Téléthon



Atelier peinture



Sortie pédestre

Association Paléontologique

Ni les continents, ni les océans ne sont, comme les longs fleuves, tranquilles

La tragique actualité de la fin de l'année 2004 est venue, dramatiquement, illustrer le fait que les études des géologues et des paléontologues ne sont pas de pures spéculations de l'esprit ou de stériles querelles autour d'ossements qui tombent en poussière.

La tectonique des plaques, formulation moderne de ce que l'on a jadis appelé la dérive des continents, s'est spectaculairement invitée, des jours durant, à la première page de l'actualité avec un cortège de malheurs suscitant un élan universel de solidarité dont l'ampleur et la spontanéité nous ont apporté quelque réconfort.

Les sciences de la Terre ne sont donc pas la seule affaire de nostalgiques d'un passé perdu dans des temps immémoriaux mais elles nous ouvrent des fenêtres pour comprendre une actualité hier encore inimaginable pour beaucoup.

Heureusement il n'y a pas que les tragédies pour rappeler sa passion au paléontologue téléspectateur. Peu de jours après le drame, Nicolas Hulot, dans une émission d'Ushuaïa, nous entraînait dans une magnifique promenade à travers l'Himalaya. Et là, entre un bonze et un yack, nous avons rencontré des nummulites, ces fossiles, en forme de petites pièces de monnaie, bien connus des Français puisque leur accumulation a formé la « pierre à liards » des environs de Paris, et dont nous avons découvert lors de cette émission qu'elles jonchaient également, il y a 50 millions d'années, le fond de la mer lutétienne qui se retrouve aujourd'hui à 4 000m d'altitude dans l'Himalaya.

Bonne occasion pour notre amateur de fossiles et d'émissions télévisées de se remémorer une belle légende ayant trait à l'origine des nummulites qui parsèment les alentours du lac Balaton en Hongrie.

Poursuivis par les soldats du roi de Hongrie, des pillards koumans avaient cru trouver leur salut en jetant à la volée une partie des pièces de monnaie constituant leur butin. Voyant ses soldats abandonner la poursuite pour faire main basse sur ce trésor, Ladislas, le roi hongrois implora le ciel qui exauça sa prière et transforma les piécettes en pierres.

Les gouvernants ont sans doute perdu la foi depuis lors car nombre d'entre eux auraient aimé avoir la recette pour obtenir le résultat inverse.

Revenons à l'Himalaya pour raconter une autre histoire, moins édifiante mais plus authentique. Pendant une vingtaine d'années un paléontologue indien s'est forgé une grande renommée en démontrant l'étroite parenté de certains fossiles himalayens avec des fossiles britanniques. Las ! Il fut un jour prouvé que la ressemblance avait d'autant plus de raisons d'être frappante que les uns et les autres provenaient du royaume de Sa très Gracieuse Majesté.

Ne retenons que la leçon de modestie dans l'appréciation de nos certitudes scientifiques et soyons sans crainte : les fossiles anglais, rapportés par les membres de l'Association Paléontologique de Villers lorsqu'ils sont reçus par leurs amis du Dorset, sont véritablement identiques aux fossiles normands. Si Guillaume le Conquérant a transporté beaucoup de pierres de l'autre côté de la Manche, c'était pour y bâtir des cathédrales et non pour berner les paléontologues.

La dernière de Villers Animation

Suite à l'assemblée générale du 5 juin 2004 qui avait conclu à la dissolution de Villers Animation, Michel Vancoille, président, a définitivement clos les comptes de l'association et fait reverser la trésorerie, 9 213,27 €, à la toute nouvelle structure Villers Animation et Loisirs.

Créée en 1985 par Gérard Vauclin pour regrouper toutes les bonnes volontés qui oeuvraient dans l'animation, Villers Animation s'est rapidement développée pour offrir aux estivants et à la population des spectacles et des activités qui ont connu

un étonnant succès, les plus spectaculaires étant Sable Show, le festival des Nouveaux Talents et la fête de la Coquille.

Suite à la création de l'EPIC, toutes ces animations sont passées sous la responsabilité de l'organisme public, seules, quelques activités menées par des bénévoles, le bridge, le volley-ball, les rallyes automobile et pédestre, les audiovisuels ont été conservées par Villers Animation et Loisirs.

Gérard Vauclin a salué « le bon management de l'équipe qui a porté haut les couleurs de la station et en particulier Alain Fresnel et Jean-Pierre Couturier qui en ont été les moteurs. Maintenant une page a été tournée, Villers Animation, c'est fini ! »



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Plus de 30.000 visiteurs en 2004

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de Tourisme a franchi le cap des 30.000 demandes à l'accueil, très exactement 30.939 sur l'ensemble de l'année.

Le palier des 20.000 demandes avait été franchi en 1994, celui des 25.000 en 1998, celui des 30.000 en 2003.

C'est en arrière saison (septembre à décembre) que la progression est la plus spectaculaire : il y a eu plus de visiteurs à l'Office pour le seul mois d'octobre 2004 qu'il n'y en avait eu durant les quatre derniers mois de 1993 !

L'Office décroche sa 3^e étoile

Le 18 mars dernier, l'Office de Tourisme a été classé en catégorie 3 étoiles par arrêté préfectoral. Ce classement consacre les efforts de professionnalisation entrepris depuis de nombreuses années, dont l'étape la plus récente a été la création de l'EPIC et le recrutement d'un Directeur au 1^{er} janvier 2004.

Les obligations nouvelles liées à l'obtention de la troisième étoile sont notamment : l'édition de documentations trilingues, l'affichage extérieur des disponibilités en dehors des heures d'ouverture de l'Office, la mise à disposition du public d'une documentation nationale.

Campagne d'hiver

L'Office de Tourisme a effectué cet hiver une campagne de promotion sur les marchés de proximité. Au programme : le salon international du tourisme de Rouen et le Salon Vacances en France à Paris.

Les objectifs : fidéliser et développer notre clientèle traditionnelle, évaluer les nouvelles attentes des touristes, tester les moyens de promotion et développer des actions communes avec nos partenaires (Offices du Tourisme de la Côte Fleurie et du Pays d'Auge).

De nombreux guides et cartes ont été diffusés ainsi que des informations sur les balades nature Villers Terre de Géologie qui ont suscité un vif intérêt.

La documentation 2005 est arrivée

Pour répondre à l'allongement de la saison touristique, l'Office de Tourisme édite ses documents de plus en plus tôt. Vous trouverez donc déjà sur nos présentoirs :

- le guide hébergement-restaurants 2005 (hôtels, chambres d'hôtes, campings, locations saisonnières, restaurants)
- le guide de Villers 2005, largement repensé et incluant désormais un livret d'accueil, un carnet de découvertes, un guide d'activités et un annuaire de services
- le guide des animations 2005, toujours aussi coloré, avec un agenda encore plus complet
- le plan de la station
- le programme annuel des balades nature Villers Terre de Géologie

Un nouveau site Internet pour Villers

Le recrutement d'un webmestre à l'Office de Tourisme en la personne de Christophe VAUCLIN a permis de réaliser dans des délais très restreints un nouveau site Internet, opérationnel depuis le début de cette année :

- plus clair avec une nouvelle arborescence
- plus dynamique avec une page d'accueil totalement repensée faisant une large part à l'actualité
- plus attractif avec de nombreuses illustrations
- mis à jour en permanence

Vous y trouverez notamment toutes les dates des animations ainsi que les programmes de cinéma.

L'adresse est toujours la même : www.villers-sur-mer.fr

Locations saisonnières : priorité qualité

Le secteur touristique est de plus en plus concurrentiel et les clients deviennent de plus en plus exigeants. C'est pourquoi la qualité est devenue en quelques années un impératif pour tous les professionnels du secteur. Dans le domaine de la location saisonnière, c'est le label Clévacances, créé en 1996, qui s'est rapidement imposé comme la référence qualité numéro un.

Les meublés Clévacances répondent à des critères qualité particulièrement stricts. En fonction du niveau de confort, les meublés sont labellisés de une à cinq clés. Des contrôles réguliers sont effectués après la labellisation. L'objectif : assurer au client les standards auxquels il s'attend.

C'est pourquoi l'Office de Tourisme s'est engagé très tôt dans la promotion de ce label : le principe est simple, pour faire figurer son appartement ou sa villa dans le guide hébergement de Villers, il faut être préalablement labellisé Clévacances.

Comment faire ?

La première étape consiste à téléphoner au service Clévacances au Comité Départemental du Tourisme du Calvados afin de prendre rendez-vous pour une visite de labellisation. Attention, compte tenu de l'afflux des demandes, les délais d'attente sont relativement longs. Il est donc nécessaire de s'y prendre le plus tôt possible.

Une fois votre labellisation obtenue, vous figurerez au catalogue départemental Clévacances Calvados. Ce sont les informations de ce catalogue qui sont transmises directement par Clévacances à l'Office de Tourisme pour l'édition du guide hébergement de Villers et l'actualisation du site Internet www.villers-sur-mer.fr.

A noter, Clévacances n'est pas une centrale de réservation : si vous souhaitez confier un mandat pour louer votre meublé, il faut vous adresser à l'une des agences immobilières de la station, dont la liste complète vous sera fournie sur simple demande à l'Office de Tourisme.

Clévacances Calvados

Comité Départemental du Tourisme

8, rue Renoir

14054 - CAEN Cedex 4

Tél. : 02 31 27 90 30 - Fax : 02 31 27 90 35

E-mail : cdt@cg14.fr

Des centaines d'enfants à la chasse aux œufs de Pâques

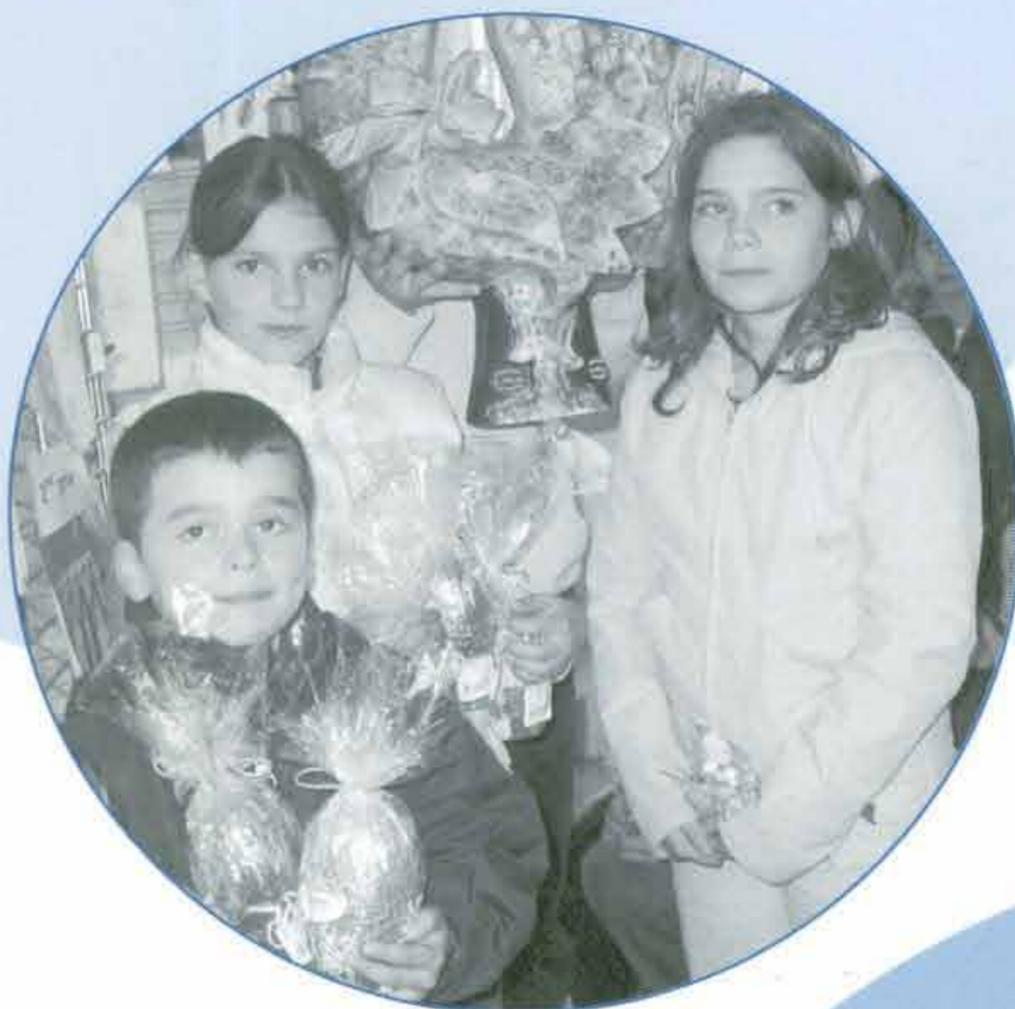
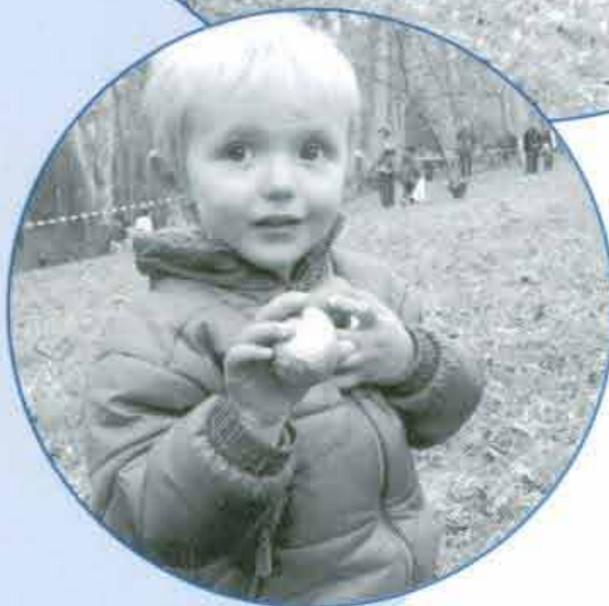
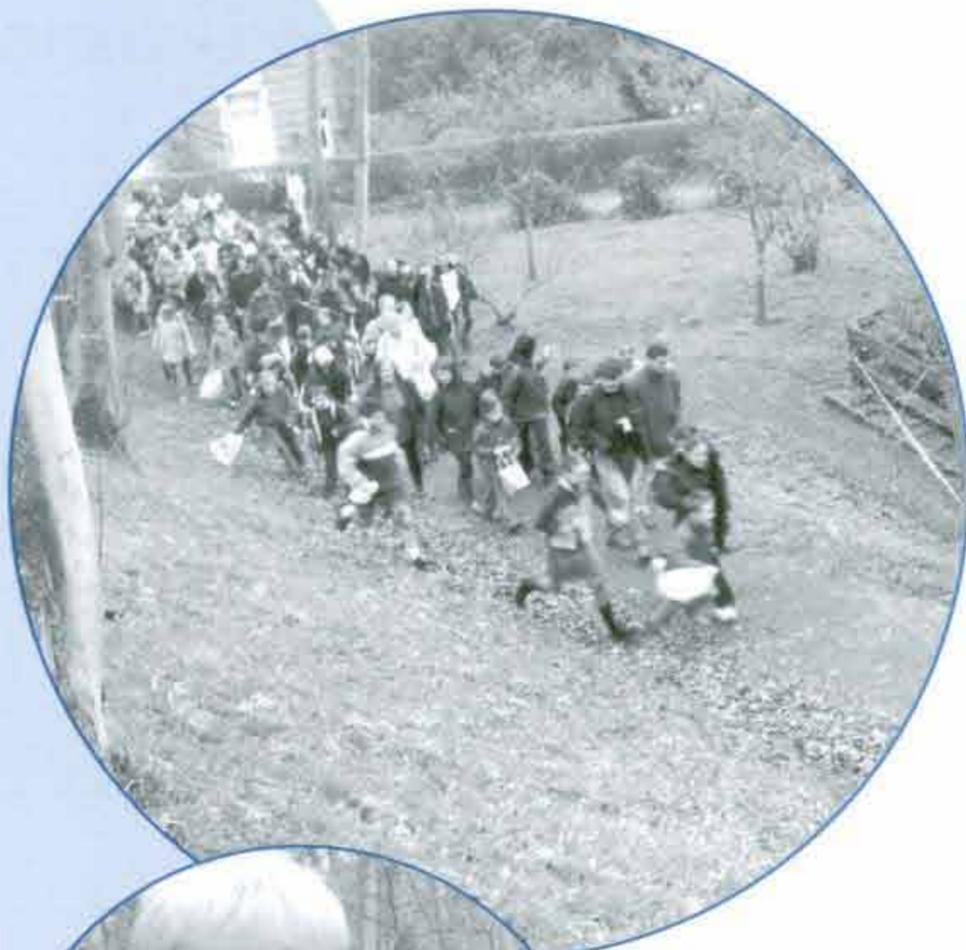
Malgré la légère bruine qui tombait sur le parc San Carlo, l'ardeur des jeunes n'a jamais tiédi pour partir à la recherche des œufs de Pâques. Bien avant 11h30 pour l'ouverture des portes, ils étaient déjà plusieurs centaines à patienter, munis de panier ou de sac.

Franck Lebaillif, l'organisateur pour l'office de tourisme et d'animation, a fait ses dernières recommandations pour que la collecte s'effectue dans le calme. Les plus petits, ceux qui étaient âgés de moins de 5 ans, avaient un espace réservé, ce qui a bien facilité les choses pour leur sécurité.

100 kg d'œufs en chocolat, représentant plusieurs milliers d'œufs, avaient été disséminés, ici et là, dans l'herbe et les souches des arbres. A la vue des friandises, de grands sourires illuminaient le visage des enfants ravis de leur découverte. Petit à petit, les sacs se remplissaient pour s'offrir à la gourmandise des cueilleurs.

C'est la ruée dans les allées du Parc de San Carlo

Tom a découvert un gros œuf en chocolat : il est ravi



Julia remporte le concours de dessin

A l'occasion de Pâques, l'office de tourisme et d'animation avait organisé un concours de dessin sur le thème des cloches. 38 enfants âgés de 4 à 12 ans ont planché sur le sujet et présenté quelques belles réussites.

Julia Boutelet a remporté le concours et un magnifique coq en chocolat offert par la boulangerie-pâtisserie Placier. Suivaient Alice Teulière et Guillaume Bretonnière qui se sont vus remettre plusieurs œufs en chocolat. Les autres concurrents sont repartis avec deux sacs de friandises.

Julia a gagné un énorme coq en chocolat, premier prix du concours de dessin.

La lettre de Villers est heureuse d'adresser ses félicitations à l'occasion de la naissance de la petite Juliette, à ses parents Sophie (directrice de l'animation de l'Office de Tourisme et d'Animation) et Benoît Millet-Dauré ainsi qu'à son grand frère Paul.

Fête des Crêpes

Fidèle à la tradition, l'Office de Tourisme et d'Animation a organisé trois jours de folie à l'occasion de la Fête des Crêpes les 25, 26 et 27 février dernier.

Plus de 600 crêpes, offertes par les commerçants de Villers-sur-Mer, ont été englouties par les quelque 300 personnes présentes lors de cette manifestation.

Le vendredi était une journée réservée au cirque. Les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque avec l'École du Cirque du Havre. Ils ont pris leur rôle très au sérieux : trampoline, boule géante, rouleau américain et portés acrobatiques pour les plus courageux. L'après-midi s'est terminée par un spectacle auquel les enfants ont participé.

A l'occasion de la journée des magiciens, Villers-sur-Mer a reçu Luciano, le plus italien des prestidigitateurs. Une quinzaine de tours ont été applaudis : disparition et apparition de colombes, lapins, foulards, lévitation, le tour de la femme démontée, etc. Les petits et les grands sont montés sur scène pour voir évoluer de plus près cet artiste hors du commun.

Le week-end s'est achevé avec la journée des rigolos. Les enfants se sont amusés dans le coin des pirates, ils se sont déguisés, se sont faits maquiller par des professionnels, ils ont dansé et ont gagné des cadeaux en participant à des quizz.



2ème Fête de la Tulipe

Samedi 23 et dimanche 24 avril 2005
de 10h à 20h en centre-ville

Des tulipes à foison

- Plantation spectaculaire de tulipes en centre ville : cueillette et vente
- Cueillette de tulipes en plein champs
- Marché aux tulipes
- Vitrines fleuries
- Expositions « Histoire de tulipes » et « Les fleurs au cœur de l'art »
- Dégustations culinaires fleuries
- Election de la reine des Tulipes suivie d'un défilé en musique – le samedi à 17h30

Un florilège d'animations

- Marché gastronomique et artisanal avec village basque
- Promenades en calèche et à poney
- Maison des 4 fées : animations pour enfants avec maquillage, atelier de dessin, jeux et marionnettes – le samedi
- Musique : Batterie fanfare de Montivilliers – le samedi et Batterie fanfare d'Etampes - le dimanche
- Démonstration de métiers anciens (dentelles, vanneries, cardage, tressage de la paille, etc.), et spectacle folklorique (danses et chants de Normandie) avec l'Ensemble Arts et Traditions «la Villotte» - le dimanche

Samedi 23 avril

- Fanfare de Montivilliers : 10h30, Place du Marché - 11h30, Place Jeanne d'Arc - 14h, devant la Mairie - 15h30, Place Jeanne d'Arc - 16h30, Amphithéâtre J. Perdrisot - 17h30, Place du Marché pour le défilé
- 14h-18h : Maison des 4 fées (maquillage, atelier de dessin, jeux et marionnettes) pour enfants - Chapiteau sur le parking de l'Armistice
- 18h : Election de la Reine des Tulipes* suivie d'un défilé en compagnie de la Batterie fanfare de Montivilliers - Place du Marché

* Ouvert à toutes les jeunes filles de moins de 12 ans : renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme à partir du 16 avril.

dimanche 24 avril

- 10h-18h : Animations artisanales avec l'Ensemble Arts et Traditions de Normandie «la Villotte» : démonstration de dentelles, vanneries, cardage, filage, tressage de la paille - Chapiteau sur le parking de l'Armistice
- Spectacle folklorique avec l'Association « la Villotte », danses et chants de Normandie : 12h, Place du Marché - 15h, Place de l'Armistice, devant le chapiteau - 16h et 18h, Place du Marché
- Batterie fanfare d'Etampes : 10h30, Place du Marché - 11h30, Place Jeanne d'Arc - 14h30, Place du Marché - 15h30, devant la Mairie - 16h30, Place Jeanne d'Arc - 17h30, Place du Marché

Concert Classique

Samedi 7 mai à 21h

Eglise St Martin - Entrée : 10€ - Gratuit pour les moins de 12 ans

Avec le pianiste Helmut Reiss et le violoniste Temur Vakhobov

A la veille du 60ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, Villers-sur-Mer célèbre à sa manière l'amitié franco-allemande avec Helmut Reiss «le pianiste volant», pilote d'Airbus et musicien virtuose. Il sera accompagné du violoniste Temur Vakhobov qui a gagné en 2004 le prix « Köning Sophie Charlotte ». Les deux artistes, unis par la même passion, nous feront partager leur amour de la musique en interprétant notamment des oeuvres de Beethoven.

AUTO RÉTRO Animarché Belle Époque

Samedi 11 et Dimanche 12 juin

Un grand marché des terroirs de France de 10h à 20h, en centre ville

Dimanche 12 juin

Des voitures de collection

Stade, Casino, digue centrale, centre-ville et Amphithéâtre J. Perdrisot

- Défilé
- Promenades gratuites ouvertes au public
- Exposition libre et en parc fermée
- Concours d'Elégance avec remise des prix

Le groupe « La Belle Epoque »

Centre-ville, Amphithéâtre J. Perdrisot et Casino

- Scènes de rue : bouquetière, cireur de souliers, crieur de journaux, marchand de ballons...
- Spectacles de danse : Marche du Jubilé de l'Empereur François Joseph, La Polonaise à l'Eventail, Polka de la Gaîté Parisienne, Les Révérences, Le Quadrille français, La Marche des Petits Pierrots...
- Fanfare Belle Epoque

Au Casino de Villers-sur-Mer

de 17h à 19h, restaurant du Casino

Séance de dédicaces de Magdeleine Gaston-Duprez pour ses trois ouvrages sur les Villas de Villers-sur-Mer

Jean-Jacques Dumont promu au grade d'adjudant

Jean Jacques Dumont est arrivé à Villers-sur-Mer le 1er février 1990, après avoir été promu au grade de Maréchal des Logis Chef, pour prendre son poste d'adjoint au commandant de brigade. Après avoir travaillé successivement sous les ordres de l'adjudant Germain, puis du major Gély et de l'adjudant-chef Gardin, Jean-Jacques Dumont commandera, entre temps, la brigade locale lors de la création de la communauté de brigades en avril 2003.

Promu à l'avancement au grade d'adjudant depuis le 1er février dernier, Jean-Jacques Dumont, aujourd'hui âgé de 48 ans, n'aura que quelques kilomètres à effectuer pour rejoindre le 1er avril son nouveau poste de commandement à la brigade de Blangy-le-Château qui dépend de la communauté de brigades de Pont-L'Évêque.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Alexis METAIS, le 15 décembre 2004
Félix BEQUET, le 25 janvier 2005
Thayana BLOCHER, le 28 janvier 2005
Sara-Mai LEGRAND, le 2 février 2005
Yacine HABDI, le 18 février 2005
Juliette MILLET, le 24 février 2005
Dorine FONTAINE, le 1er mars 2005
Elisa BROCARD, le 13 mars 2005
Louise LELANT, le 18 mars 2005

Décès

Monsieur Robert BECMONT, le 6 janvier 2005
Monsieur José-Michel LEBAILLIF, le 11 janvier 2005
Monsieur Bruno DEMORIEUX, le 26 janvier 2005
Madame Aimée BETTEX, le 14 février 2005
Monsieur François LANGLOIS, le 26 février 2005
Monsieur Arthur BORDEAUX, le 16 mars 2005
Madame Madeleine BARBE, le 27 mars 2005

Mariages

Monsieur André BECHET et Madame Danièle LEOMAND, le 19 février 2005

Fête du printemps 2005

Rendez-vous habituel à cette époque entre parents, enfants et enseignants de l'école maternelle de Villers. Au menu, la chorale des moyens et des grands puis quelques danses variées de Rio ... à la lune. Enfin, pour rendre le tout encore plus ludique, l'Amicale des Parents d'Élèves a préparé une mini-kermesse avec ses nombreux stands : gâteaux, basket, foot, pêche aux canards, omelette ... suivie du tirage de la tombola. Le président de l'Amicale des Parents d'Élèves, Christophe Pauwels remercie les nombreux bénévoles et la municipalité qui ont contribué à la réussite de la fête.

